



PROJET ASSOCIATIF de la MJC de Rives

*(et projet de développement
stratégique)*

2022-2025

« La MJC, pour faire quoi ? »

I.	Préambule méthodologique : la démarche suivie	4
1.	Les étapes de la démarche	4
2.	Le principe central de la démarche	4
II.	Identité de la MJC.....	4
1.	Rappel historique	5
a.	L'histoire des MJC.....	5
b.	L'histoire de la MJC de Rives	6
2.	La vision de la MJC : le rêve à réaliser	8
3.	Les valeurs : ce à quoi nous nous référons, notre « culture », les principes éthiques.....	8
4.	Les missions : elles permettent de formaliser la finalité de l'association, les moyens d'atteindre la vision et de réaliser le « rêve »	10
5.	Les domaines d'activités stratégiques.....	11
c.	Le D.A.S : « Enfance/jeunesse » : un domaine central à la MJC.....	11
d.	Le D.A.S : Culture et événementiel.....	11
e.	Le D.A.S : Activités de loisirs régulières	11
f.	UN DAS non formalisé, non affiché mais constaté.....	12
III.	Evaluer le projet antérieur	12
1.	Evaluation sur le fond.....	13
2.	Evaluation sur la forme du projet associatif antérieur.....	23
3.	Le projet de développement 2020-2023 : un projet intégré au projet associatif.....	23
IV.	Etablir un diagnostic partagé (état des lieux) : évaluation.....	25
1.	Méthodologie	25
a.	Une journée ouverte au plus grand nombre pour recueillir les idées, avis, critiques	25
b.	Des temps spécifique salariés : avec un travail dans la logique de la matrice SWOT.....	26
c.	Des temps spécifique avec les membres du bureau et du conseil d'administration.....	26
d.	Des questionnaires au divers publics	26
e.	Des recherches documentaires, statistiques, des observations constats.....	26
2.	Le diagnostic partagé	26
a.	Les apprentissages de la journée du 26 mars	26
b.	Diagnostic de territoire	35
c.	Le retour des questionnaires.....	40
3.	Le diagnostic stratégique	40
a.	En interne :	41
b.	En externe : le micro et le macro environnement	45
V.	Analyser les éléments de diagnostic	47

VI.	Les axes stratégiques et objectifs généraux qui émergent	48
VII.	Les axes identifiés prioritaires	53
VIII.	Plan d'actions et dispositif d'évaluation du projet.....	53
1.	Le plan d'action pour les axes prioritaires :.....	53
2.	Les échéances évaluatives.....	57
IX.	Annexes	58
1.	Annexe 1 : Les étapes de la construction du projet associatif	58
2.	Les principes des MJC charte confédérations des MJC de France	60
3.	Lexique des valeurs MJC.....	61
4.	Annexe 3 : Le projet de développement 2021-2023.....	73
5.	Bibliographie : pour aller plus loin.....	76

I. Préambule méthodologique : la démarche suivie

1. Les étapes de la démarche

Retravailler le projet associatif de la MJC de Rives demande un investissement dans la durée sur la base des étapes identifiées ci-dessous. Sous la coordination de la directrice, plusieurs temps ont été organisés de manière à alimenter, avancer et concrétiser ces étapes. Un travail également de recherche documentaires et d'analyse de données a permis de prendre en compte des éléments de contexte importants pour la définition de ce projet et son adéquation avec les besoins du territoire.

Les étapes de la démarche de renouvellement du projet associatif sont les suivantes :

1. S'accorder sur l'identité de la MJC (valeurs, missions, vision)
2. Evaluer le projet associatif antérieur
3. Etablir un diagnostic partagé (état des lieux) en se basant sur le bilan issu des usagers et des potentiels usagers (les besoins, la demande), les données du territoire et en s'appuyant également sur les outils de diagnostic stratégique permettant d'appréhender la vie interne de la MJC ainsi que le micro et macro-environnement dans lequel elle évolue.
4. Analyser les éléments de diagnostic : c'est faire parler les éléments qui le composent, croiser les données afin de faire émerger des orientations, des objectifs généraux, des axes stratégiques
5. Identifier les compétences distinctives et facteurs clés de succès : il s'agit des avantages concurrentiels sur lesquelles la MJC peut s'appuyer
6. Traduire en plan d'actions les axes du projet identifiés
7. Prévoir le dispositif d'évaluation du projet
8. Produire un document rédigé
9. Proposer le projet associatif sous une forme synthétique accessible, permettant la diffusion et l'appropriation du projet associatif au plus grand nombre.

L'approbation du projet associatif par le Conseil d'Administration de la MJC et la phase de validation officielle du projet.

2. Le principe central de la démarche

L'enjeu du travail est de produire un projet partagé par le plus grand nombre et donc d'être dans une démarche collective et mobilisatrice.

L'enjeu est que le projet de la MJC soit l'affaire de tous : adhérents, bénévoles, administrateurs, partenaires, habitants (non adhérents), salariés, intervenants et acteurs divers de la vie de la MJC.

C'est ainsi qu'une formation bénévoles salariés « mobilisation des publics » a été organisée en interne de manière à outiller les acteurs de la MJC (élus associatifs et techniciens), pour mobiliser un maximum de monde pour la journée de lancement du 26 mars 2022.

II. Identité de la MJC

Avant d'élaborer un plan stratégique ou projet associatif, il s'agit pour la structure de connaître, définir son identité et ainsi, d'être capable d'énoncer sa vision, sa ou ses missions et ses valeurs.

A partir de ce triptyque, la réflexion stratégique pourra être posée.

→ Définir la vision : c'est donner la description du monde dans lequel les responsables de l'association ont envie de vivre, le rêve qu'ils veulent réaliser, la construction d'un idéal qu'ils se proposent d'atteindre en rassemblant leurs efforts.

→ Définir les valeurs : c'est acter les principes éthiques qui vont guider l'action et encadrer les acteurs.

→ Définir la ou les missions : si la vision est en cap, la mission en est le chemin. C'est donc le moyen d'atteindre la vision, de réaliser « le rêve ».¹

1. Rappel historique

a. L'histoire des MJC

Nées à la libération, Les **Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC)** sont des associations d'**Education Populaire** agréées par l'ETAT qui travaillent à l'**émancipation individuelle et collective** de tous à travers les diverses activités éducatives, de loisirs, culturelles et citoyennes qu'elles organisent.

- Histoire des MJC : <https://youtu.be/aUVwzJu5fkA>
- Qu'est-ce qu'une MJC : <https://youtu.be/6b8oUKqdXLs?list=UUmXxRGtPcxIfWp8wuzqf1bw>

La confédération nationale des MJC donne la définition suivante des MJC :

*« Installées au cœur de la cité, dans les villes, les quartiers et les villages, les Maisons des Jeunes et de la Culture [...] tissent jour après jour, par les actions qu'elles mènent avec les habitant·es, les jeunes, les associations, les collectivités locales et les institutions, ce lien social qui s'est peu à peu brisé, notamment dans certains quartiers de nos villes. Bâties sur des valeurs républicaines, d'éducation populaire, de laïcité, de solidarité, de tolérance et de responsabilité, les MJC intègrent aujourd'hui les attentes d'une société en évolution constante. Au cœur de leur projet, elles privilégient l'épanouissement de la personne par **l'accès à l'éducation et à la culture**, afin que chacun dispose des moyens d'exercer pleinement sa citoyenneté et participe à la construction d'une société plus solidaire. »*

Les Maisons des Jeunes et de la Culture sont ouvertes à tous. Elles **offrent à la population, aux jeunes comme aux adultes, en prenant conscience de leurs aptitudes, la possibilité de progresser à tous les âges de la vie**. Elles visent à développer la personnalité de chacun dans la convivialité, en développant l'ouverture au collectif, au monde, aux idées et au sensible, afin de devenir citoyen actif et responsable d'une communauté vivante.

En cela, les MJC s'inscrivent pleinement dans une **démarche éducative**.

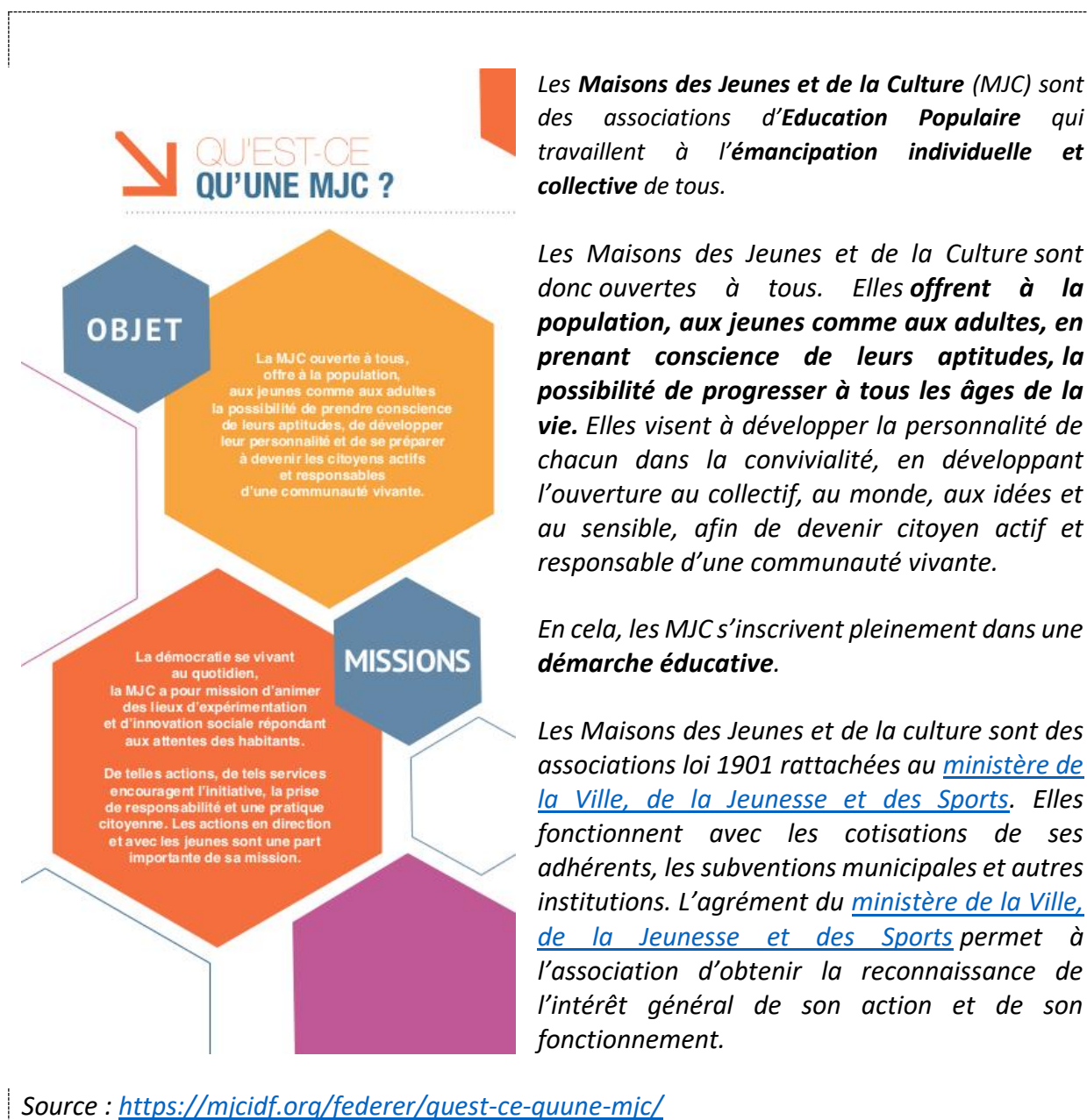
Les Maisons des Jeunes et de la culture sont des associations rattachées au ministère en charge de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elles fonctionnent avec les cotisations de ses adhérents, les subventions municipales et autres institutions. L'agrément Jeunesse Education Populaire permet à l'association d'obtenir la reconnaissance de l'intérêt général de son action et de son fonctionnement.

Les MJC sont liées aux **collectivités territoriales** par des Conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens. Les MJC disposent d'une connaissance fine de leur territoire, **basée sur l'expertise des citoyens qui mettent leurs savoir-faire au service d'un projet collectif d'éducation populaire**. Le projet associatif, éducatif et culturel de la MJC sont définis et portés par son **conseil d'administration** et mis en œuvre par son **équipe salariée et ses bénévoles**. Le projet définit les

¹ Source : www.associathèque.fr

missions et les objectifs de l'association comme acteur de l'animation du territoire et porteur **des valeurs de l'éducation populaire**.

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer des **lieux d'expérimentation et d'innovation sociale** répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent la prise de responsabilité et une **pratique citoyenne**. Les actions en direction et **avec les jeunes** sont une part importante de sa mission.



b. L'histoire de la MJC de Rives

La Maison des Jeunes et de la Culture de Rives est une association de type loi 1901.

Elle a été créée en 1963, sous l'impulsion d'un groupe d'une vingtaine de jeunes. Le but était alors « d'organiser ensemble des loisirs distrayants et instructifs pour s'occuper et aider à mieux se connaître », dans des « locaux qui seraient leur Maison, aménagés selon leurs idées, par eux-mêmes ».

Le groupe a très vite pris de l'ampleur atteignant dès ses premiers mois d'existence l'effectif de 85 filles et garçons âgés entre 15 et 18 ans.

Un local leur est rapidement attribué par le Maire, local qu'ils ont alors rénové et aménagé avant l'installation officielle le 12 mars 1963. Ce local était alors situé rue du Plan, en face de l'ancienne gendarmerie.

La MJC est affiliée dès sa création à la Fédération Française des MJC. Son premier Président est Henri Vial.

Les premiers directeurs sont à poste partagé entre les MJC de Rives, Moirans et Tullins (Liliane, B.de Hauteclouque). En 1978, la MJC de Rives obtient son premier poste de directeur à temps complet, Roger Allard. Viendront ensuite Jean-Pierre Voisin, Jean-François Swyngdau, Marc Denoual, Sami Fouché, Bernard Petiteau, Isabelle Lambelain, puis Anne Commerçon depuis janvier 2017 (en tant que 1^{ère} directrice salariée de la MJC et non de la fédération des MJC en Rhône Alpes suite à la liquidation judiciaire de cette dernière).

Quelques dates importantes :

- ➔ En 1977, la MJC ouvre son centre de loisirs dans le bâtiment de la rue des Lilas.
- ➔ La MJC déménage en 1986 pour l'Orgère. Initialement prévus sur l'ensemble du bâtiment, les locaux attribués à la MJC se limiteront finalement au premier étage en raison de la création simultanée du Centre Social municipal, qui s'installe lui en rez-de-chaussée.
- ➔ En 2006, la Ville construit un nouveau bâtiment pour accueillir le Centre de Loisirs dans la zone d'activités des Trois Fontaines.
- ➔ Le bâtiment de l'Orgère sera ravagé par un incendie en novembre 2006 La MJC s'installe provisoirement dans ses locaux des Trois Fontaines.
- ➔ Elle se réinstalle en septembre 2008 à l'Orgère, dans des locaux rénovés, mais qui n'ont pas été agrandis.
- ➔ En 2016, la liquidation des MJC en Rhône alpes : choix est fait par le MJC avec le soutien de la ville d'embaucher en son nom un directeur/directrice.
- ➔ En 2018 la MJC doit s'installer dans les locaux annexes à la salle FM de manière à laisser la place au projet de réunion des services sociaux de la ville de Rives au sein de la Maison de l'Orgère.

Aujourd'hui, son siège social est situé au 96 rue Sadi Carnot, Parc de l'Orgère, sur la commune de Rives (commune rurale de 6668 habitants² à 25 km de Grenoble).

L'association est agréée « Jeunesse et Education Populaire ». Elle a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes et de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture. Elle a pour objectif l'animation sociale et culturelle en direction de la population rivoise. Association la plus importante de la commune avec plus de 850 adhérents en moyenne par an la MJC peut compter sur plus d'une cinquantaine de bénévoles réguliers et occasionnels. Le Conseil

²Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022. Chiffre INSEE - 2019

d'Administration qui régit et administre la vie de l'association, s'appuie sur une équipe de salariés (8 équivalents temps plein) pour mener son projet.

2. La vision de la MJC : le rêve à réaliser

Le Conseil d'Administration du 10 octobre 2022 a permis de travailler sur la formalisation de la vision de la MJC. Elle se définit ainsi :

A l'échelle du territoire, c'est aider la société à devenir meilleure en contribuant aux mieux vivre ensemble, en accompagnant les citoyens à s'émanciper et les outiller pour construire un cadre de vie serein et épanouissant pour tous.

3. Les valeurs : ce à quoi nous nous référons, notre « culture », les principes éthiques

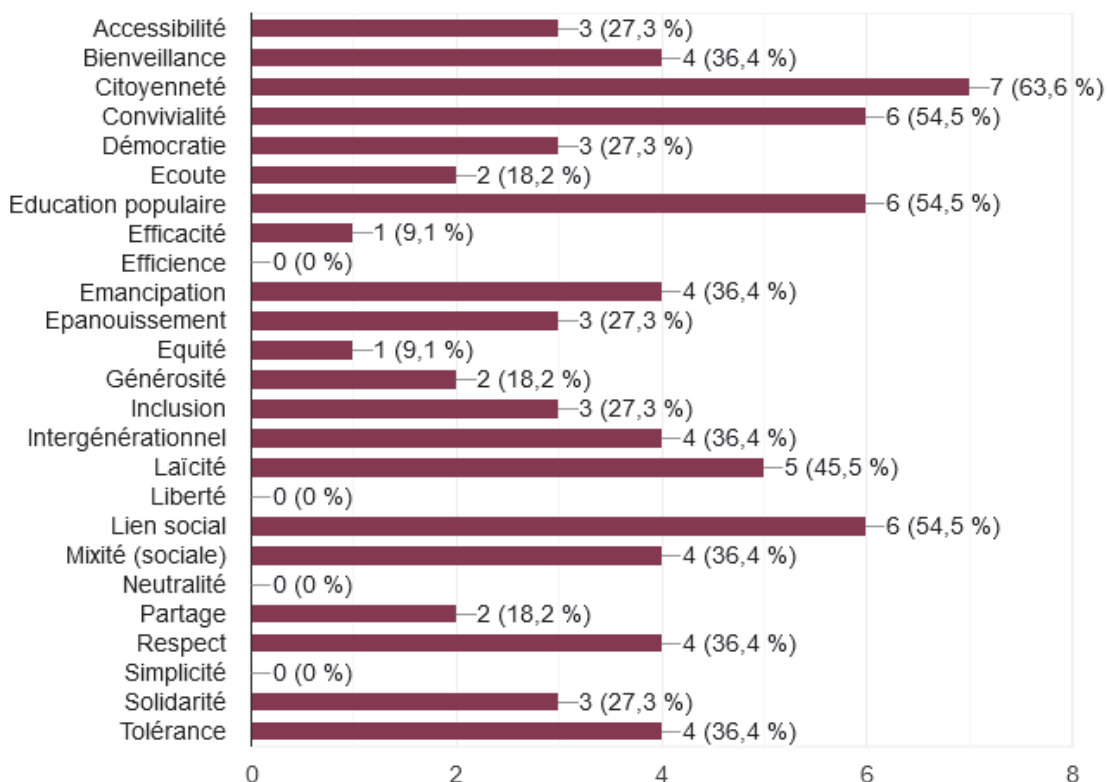
L'article 3 des statuts de la MJC précise que « *La M.J.C. adhère à la déclaration des principes de la Confédération des M.J.C. de France³ Elle est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession. La M.J.C. respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville et les quartiers* ». A ces principes de bases, les valeurs sur lesquelles le collectif s'est accordé dans le cadre du précédent projet associatif étaient :

- Ouverture
- Solidarité
- Education populaire
- Partage et échange
- Découverte
- Plaisir et convivialité
- Épanouissement
- Bien vivre ensemble

Le travail mené en Conseil d'Administration du 10 octobre 2022 a permis d'identifier 26 valeurs. Pour en extraire les valeurs « premières » (et par conséquent, les valeurs considérées « secondaires »), la démarche suivante a été mise en œuvre :

1. Un lexique des valeurs identifiées a été fourni aux membres du CA de manière à : mieux comprendre le sens des notions proposées, faire référence commune, pour au final, aider chacun à identifier les valeurs qui lui paraissent essentielles pour guider et encadrer l'action MJC pour les années à venir.
2. Chaque membre du CA a été invité à identifier les 6 à 7 valeurs, parmi les 26, lui paraissant prioritaires.
3. L'analyse des réponses a permis de faire ressortir les notions les plus citées (11 votants) :

³ https://www.cmjcf.fr/wp-content/uploads/2021/03/RA_CONFEDERATION_2019_Declaration-des-Principes.pdf



5 valeurs prioritaires sont positionnées par plus de 50 % des votants (par ordre de fréquence de citation : de la plus citée à la moins citée) :

- CITOYENNETE
- EDUCATION POPULAIRE
- LAICITE
- CONVIVIALITE
- LIEN SOCIAL

6 autres valeurs sont citées de manière non négligeable par plus de 36 % des votants :

- BIENVEILLANCE
- EMANCIPATION
- INTERGENERATIONEL
- MIXITE SOCIALE
- RESPECT
- TOLERANCE

Et sont à conserver comme importantes mais dans une seconde lecture (par ordre de fréquence de citation : de la plus citée à la moins citée) :

- DEMOCRATIE
- ACCESSIBILITE
- EPANOUISSEMENT
- INCLUSION
- SOLIDARITE
- ECOUTE

- GENEROSITE
- PARTAGE
- EQUITE

La notion d'EFFICACITE a été retenue par un votant et n'ont pas été retenues par le collectif (aucune identification) les notions suivantes :

- EFFICIENCE
- LIBERTE
- NEUTRALITE
- SIMPLICITE

4. Les missions : elles permettent de formaliser la finalité de l'association, les moyens d'atteindre la vision et de réaliser le « rêve »

Si les statuts de l'association définissent ainsi la mission de la MJC : *« La démocratie se vivant au quotidien, la M.J.C. a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne. Les actions en direction et avec les jeunes sont une part importante de sa mission. Elle formalise un projet associatif répondant à ces missions et l'évalue régulièrement »*, plusieurs missions avaient été identifiées dans le précédent projet associatif :

- Favoriser l'accès au plus grand nombre et la découverte d'activités et pratiques culturelles, artistes et sportives
- Créer du lien social et favoriser l'échange et la rencontre
- Favoriser l'inclusion et œuvrer pour l'acceptation des différences
- Eduquer à la responsabilité sociétale et citoyenne de chacun
- Contribuer au bien vivre, « bien-être », « bonheur individuel et collectif »
- Faire émerger et accompagner des projets
- Assurer un rôle dans le développement local et la dynamique territoriale

A ce jour, les missions qui ressortent du travail du Conseil d'Administration sont :

- Contribuer au bien vivre ensemble
- Créer et permettre le lien social
- Accompagner et soutenir les projets
- Eduquer à la citoyenneté et à la responsabilité sociétale individuelle et collective
- Faire découvrir et rendre accessible au plus grand nombre des activités socio-culturelles et de loisirs
- Être ressource pour les individus (tout âge) et les acteurs locaux
- Adopter une démarche d'animation culturelle
- Adopter une démarche participative
- Faire progresser et valoriser l'engagement bénévole
- Former et sensibiliser
- Proposer au travers des pratiques encadrées l'ouverture à l'expression et à la culture
- Adopter une démarche d'animation culturelle

5. Les domaines d'activités stratégiques

Le référencement et la catégorisation des diverses activités de la MJC de Rives permettent d'identifier plusieurs grands domaines d'activité dits « stratégiques ».

L'enjeu de cette identification est de pouvoir dans un second temps, une fois le projet associatif conçu et formalisé, de décliner une stratégie et des actions par Domaine d'activités en tenant compte, d'une part des grandes orientations fixées par le projet cadre et d'autre part des spécificités des domaines considérés.

c. Le D.A.S : « Enfance/jeunesse » : un domaine central à la MJC

C'est un domaine fort car historique et central. Les actions y sont guidées par un projet éducatif et des projets pédagogiques. Ce DAS regroupe les activités suivantes :

- ALSH enfance
- ALSH ados
- Accompagnement de projets ados
- Accompagnement 18-25
- BAFA
- Projets enfance et ados hors ALSH
- Activités de proximité
- Séjours
- Activités de loisirs et socio-culturelles (cf. DAS activités régulières)

d. Le D.A.S : Culture et événementiel

On prend conscience de l'importance de ce DAS en étudiant le nombre d'actions menées annuellement et le temps de travail (salarié et bénévole) que nécessite ce domaine d'activités.

Ce secteur est guidé par un projet « culturel »

- Programmation culturelle : expositions, concerts, spectacle vivant, théâtre,
- Animations de vie locale
- Evénements MJC
- Projets partenariaux et travail en réseau : EAC, Grand-Angle
- Activités de loisirs culturels et artistiques (cf. DAS activités régulières)
- Programmation spécifique en direction des scolaires

e. Le D.A.S : Activités de loisirs régulières

La MJC propose entre 30 et 40 activités par an pour des publics âgés de 3 à 99 ans. Plusieurs catégories d'activités sont référencées :

- | | |
|--|-----------------------|
| ➔ Activités bien-être | ➔ Activités musicales |
| ➔ Activités artistiques et culturelles | ➔ Activités « danse » |
| ➔ Activités éveil de l'enfant | ➔ Activités « Forme |
| ➔ Activités sportives et récréatives | |

Les publics sont variés en termes d'âge : 300 enfants de – de 18 ans et 300 adultes (statistiques de l'année 2022).

Les principes de fonctionnement de ce DAS :

- Savoir se renouveler tout en maintenant des activités « traditionnelles » ;
- Proposer des activités en lien avec les demandes exprimées (ex : souhait d'adhérents ou d'habitants et accompagnement du collectif pour le développement de nouvelles activités, ou veille et identification des tendances de pratiques sur lesquelles la MJC va se positionner) ;
- Le caractère inédit des activités à lancer et la logique d'articulation avec le territoire, et notamment les associations locales, sont centraux.

f. UN DAS non formalisé, non affiché mais constaté

Un domaine d'activité stratégique ressort fondamentalement des actions menées par la MJC : celui d'être un pôle ressources :

- Accompagnement projet tout âge : enfant, ados, adultes.
- Accompagnement collectif ou individuel
- Soutien aux associations sur des domaines de compétences particulières (aide au montage de demande de subvention par exemple)
- Soutien aux écoles dans le cadre de leurs projets pédagogiques
- Logique de mise à disposition de matériels : jeux, matériel son/image, vaisselle... au profit des associations locales et des adhérents, vaisselle

III. Evaluer le projet antérieur

L'action de la MJC est depuis sa création guidée par des valeurs définies initialement dans ses statuts. Au fil des années ces statuts, qui précisent aussi la mission que se donne l'association, ont connu des modifications qui témoignent de l'évolution de son projet.

Cependant le projet de la MJC a véritablement fait l'objet d'une écriture pour la première fois en 2009, permettant de constituer un cadre de référence auquel pouvaient alors se référer tous ceux qui œuvraient pour ce projet ou l'accompagnaient : administrateurs, bénévoles, professionnels, partenaires, financeurs, habitants...

Le projet 2009-2012 fut donc le premier projet formalisé, et construit dans une démarche participative et de coopération entre les acteurs de la MJC.

En 2017, l'arrivée d'une nouvelle direction et sous l'impulsion du conseil d'administration récent également (mis en place après une période compliquée), un travail a été lancé pour redéfinir ce projet. C'est ainsi que le projet associatif 2018-2021 a pu être formalisé. Pour répondre à la nécessité de rapidité de production de manière à avoir un livrable opérationnel rapidement (eu égard l'antériorité du projet qui précédait) la démarche a été impulsée certes, en mobilisant les divers acteurs de la MJC mais en se centrant prioritairement sur les administrateurs en place et l'équipe salariée. Les adhérents ont pour autant été mobilisés grâce à des questionnaires permettant de recueillir les points de vue, critiques constructives et envies.

Evaluer le projet associatif antérieur permet de tirer une analyse sur les axes identifiés et les actions menées pour atteindre les objectifs fixés précédemment : une manière d'évaluer, d'un part la pertinence des axes et la nécessaire ou possible reconduite, et d'autre part de cerner ce qui a été bien

mené, moins bien fait ou pas investi du tout. L'essentiel est de pouvoir expliquer les écarts entre les réalisations et les attendus définis lors du projet associatif antérieur.

1. Evaluation sur le fond

Le tableau ci-dessous présente les axes du projet et leurs objectifs ainsi que les indicateurs étudiés pour estimer si les objectifs ont été :

→ Non atteints 😞

→ Partiellement atteints 😐

→ Atteints 😊

→ Dépassés 🤔

AXE STRATEGIQUE N°1 : VIE ASSOCIATIVE			
→ OBJECTIF 1 Renforcer le lien social		Indicateurs	Evaluation
	Créer et entretenir le sentiment d'appartenance	Implication des adhérents lors des événements en hausse	Une réalité au sein du secteur ados : le foyer, la MJC : c'est leur maison, leur MJC. 😊
	Faire bénéficier aux adhérents du réseau et des partenaires de la MJC (les autres MJC, les entreprises partenaires, les associations locales, les commerces locaux...) : mise en relation	Création de temps spécifique rencontre partenaires/Adhérents Actions concrètes	Partenariat Rives Commerces Travail en soutien réciproques avec les commerçants locaux lien club tennis/éveil sportif + ATR (stage sportif) lien futsal 😐
	Transformer les consommateurs en consomm'acteurs	Création d'un outil de communication sur « être adhérent c'est... » Nb d'adhérents acteurs de la MJC en hausse	Oui si on constate le nb d'adhérents acteurs dans la MJC ! Mais logique consumériste encore bien présente et des consommateurs exigeants : un travail de pédagogie régulièrement nécessaire pour « justifier » des choix, des organisations. Une invitation systématique des personnes à participer aux actions MJC mai 😐
	Créer un réseau d'adhérents et le faire vivre	Créer des rencontres et des temps permettant de faire en sorte qu'il y a un intérêt à être adhérent	Oui : pour les bénévoles réguliers (effectif grossissant) qui prennent plaisir à se retrouver, avancer collectivement sur un projet, partager l'envie de mener

			des actions pour les habitants et le territoire Non : pour le réseau au sens large - Des prémisses de « on parle de vous » et avec la concrétisation d'accompagnement de projet d'adhérents (adultes) mais qui reste encore timide.	
	Créer et entretenir le lien avec les adhérents		Une réussite permise par les acteurs de terrains : animateurs et animatrices enfance et jeunesse, animateurs des activités régulières, assistante administrative étant au contact des adhérents.	
	Valoriser et encourager les initiatives des adhérents (groupes musiciens, lancement, d'activité, artiste)		Une réalité avec les groupes de musiques émergeant de l'espace jeune, mais aussi les artistes en herbe individuel ; ou encore avec les groupes d'adhérents porteurs de projet d'activité désireux de créer et/ou valoriser leur activité). La notion de valorisation est centrale dans les activités du pôle enfance/jeunesse, mais aussi dans le pôle des activités régulières (notamment pour les activités artistiques, culturelles, danse, théâtre, musique).	
→ OBJECTIF 2 : Mobiliser pour pérenniser		Indicateurs	Evaluation	
	Faire émerger des bénévoles et administrateurs qui s'ignorent	Faire entrer 2 à 4 nouveaux administrateurs dans le CA de la MJC Doublé le nombre de bénévole actifs et référencés (10 bénévoles actifs = passer à 20 bénévoles actifs)	Les années antérieures ont réellement permis de mobiliser de nouveaux bénévoles actifs ET des membres du conseil d'administration. Une base de données « bénévoles » de 50 personnes est constituée (avec chacun un degré d'implication qui lui est propre mais dont l'investissement et/ou le soutien à la MJC est constaté) ! que ce soit dans les domaines de la culture, de l'événementiel ou de l'administratif.	
	Impliquer les membres du CA au regard de leurs	Veiller à ce que dans les commissions ou groupe de travail, les	L'organisation et la composition de la commission culturelle mais aussi de la commission finances	

	compétences et de leur expérience	bénévoles volontaires soient investis selon leurs envies (majoritairement guidées par leur propre expertise ou domaines de connaissances)	démontrent l'implication des membres du CA au regard de leurs domaines de compétences : personnes professionnelles ou personnellement impliquées dans la culture et au niveau des finances des personnes dont les professions antérieures les ont amenées à gérer des budgets, cadrer des procédures, être gestionnaires.	
	Mobiliser autour d'une grande cause et/ou identifier des temps forts sur des thématiques mobilisatrices	S'investir sur une cause nationale pour fédérer et agir autour de cette grande cause Investir des problématiques sociétales pour informer, faire réfléchir, éveiller l'esprit critique	Partiellement : les actions de soirée débat ou spectacle débat/échange peuvent répondre en partie à cet objectif. La MJC a également réussi à mobiliser lors d'ateliers citoyens autour de la question des élections. Mais cela reste à être travaillé pour d'avantage être d'avantage investi.	
→ OBJECTIF 3 : Innover pour attirer et fidéliser		Indicateurs	Evaluation	
	Développer une offre d'activités originales et inédites	Développer le nombre d'activités régulières avec des nouveautés sur le territoire. Faire découvrir aux différents publics des activités originales (au sein des ASLH, de la culture et des activités régulières)	Chaque année, la MJC se pose la question des nouveautés à développés : les activités régulières sont dans cette dynamiques et permettent aux habitants de découvrir des choses inédites sur le territoire. Et si le cadre général et les rdv institutionnels culturels se ressemblent d'une année sur l'autre, le contenu, l'effort de recherche, les tentatives réussies pour découvrir des spectacles et des animations qui « changent » permettent d'atteindre cet objectif.	 Ou ? 
	Identifier des « + produits » attractifs (adhésion = accès programmation culturelle, = accès réseau des adhérents, = ???)	Développer un réseau d'adhérent et une raison ++ et évidente d'être adhérent à la MJC	Si le travail d'entretien du lien avec les adhérents assurés par les intervenants (animateurs techniciens, animateurs socio culturels, personnel administratif, bénévoles) entre à cette démarche de développer le sentiment d'appartenance, cette dimension n'a pas été	

		Communiquer sur l'avantage et l'intérêt d'être adhérent : une plaquette de communication spécifique ?	suffisamment investie pour qu'elle soit « payante ». La pluridisciplinarité de la MJC complique grandement la création d'un sentiment d'appartenance, notamment pour les adhérents n'étant que des « consommateurs » d'activité. En revanche au sein de l'espace jeunes, c'est une réussite car les ados se sentent « à la maison ».	
	Proposer aux jeunes de se former au BAFA	Trouver des solutions pour que les jeunes locaux se forment au BAFA (se questionner sur les organismes de formation, mobiliser des réseaux, développer des partenariats)	L'aboutissement du projet en 2022 de partenariat avec les CEMA Rhône Alpes, permettant d'organiser une session de BAFA en collaboration à la MJC est une réussite et une réponse, à l'échelle de la MJC pour pallier la pénurie d'animateurs et la disposition du dispositif BAFA sur le Pays Voironnais. L'accompagnement des jeunes, les actions de sensibilisation/présentation du métier d'animateur mais aussi la bourse BAFA votée par le CA et l'accompagnement individuel à trouver des financements est une avancée qui fait sens. <i>NB : si le travail a été impulsé durant le précédent projet associatif, les retombées sont constatées sur l'année 2022, 1^{ère} année du nouveau projet associatif.</i>	
	Encourager les dons (intérêt fiscal ?)	Créer une page « hello asso » accessible sur le site MJC. Communiquer sur les dons de particuliers et les défiscalisations	<i>NB : si le travail a été impulsé durant le précédent projet associatif, les retombées sont constatées sur l'année 2022, 1^{ère} année du nouveau projet associatif.</i>	

	Définir une politique de responsabilité sociétale	Choisir un ou plusieurs axes à investir pour faire de la MJC une structure responsable aux regards des enjeux de société	Une Démarche éco-responsable a été investie et affichée dès 2018 en mobilisant un jeune en service civique sur la question et en bénéficiant d'un accompagnement par le pays voironnais. Un plan d'actions (et la mise en œuvre des actions qui en a découlé) est une réussite en la matière. La participation de la MJC au défi 0 déchet en lien avec des habitants et un commerce local constitue un autre exemple de cette démarche d'éco-exemplarité/responsabilité. Cet enjeu est à présent intégré dans chacune des actions de la MJC.	
--	---	--	--	---

AXE STRATEGIQUE N°2 : DEVELOPPEMENT LOCAL ET DYNAMIQUE TERRITORIALE				
OBJECTIFS		Indicateurs	Evaluation	
→ Placer la MJC au cœur du développement local → Positionner la MJC comme acteur centrale de la dynamique territoriale → Donner à la MJC sa place de partenaire privilégié				
	Faire vivre la convention avec la mairie	Renouvellement de la convention Création de lien de confiance Implication réciproque dans des projets Travail en étroite collaboration avec les services ville et la MJC	La convention a été retravaillé dans le cadre d'un comité de pilotage en 2018 pour une validité 2019-2023 la MJC est en lien direct avec le centre social (la direction a été mutualisé sur un temps le temps de renouvellement le projet social du centre social et l'agrément) Le travail MJC avec les services vie associatif, centre social, services techniques est concrètes et fonctionnel, et la qualité des relations entre les salariés de la	

		Etablir et entretenir un lien de confiance entre les deux institutions	MJC et les agents permet une gestion sereine et efficace des dossiers communs.	
	Développer le lien avec l'environnement local	Partenariats concrétisés Projet menés conjointement Soutien apporté aux acteurs locaux et soutien apporté par les acteurs locaux à la MJC	Une convention de partenariat avec Rives Commerces mise en place et qui vit avec des projets annuels et des interactions dans une logique de soutien réciproque. Des liens avec les associations locales (association solidaire dans le cadre de recueil de dons, associations sportives pour faire découvrir la discipline des clubs locaux, des accompagnements ponctuels sur des demandes de subvention d'autres association, des échanges et soutiens réciproques : prêt de matériel par exemple)	
	Renforcer la visibilité et la légitimité de la MJC	Visibilité sur le territoire rivois et communes alentours Visibilité sur le pays voironnais et département Légitimité : être un acteur reconnu par ses compétences et ses actions et participer activement à des instances	Une participation aux réseaux et instances effective : département, CAPV, toute thématique confondu Oui sur la jeunesse, enfance A développer sur la culture	
	Faire de la MJC un acteur reconnu, légitime et actif des réseaux professionnels	CAPV Réseau	Oui (réseau jeunesse CAPV, réseau enfance CAPV, Comité Leader CAPV, AD des MJC de l'Isère, Union des MJC du Pays Voironnais) mais à entretenir !	
	Se rapprocher du secteur économique pour agir ensemble	Convention de partenariat Rives commerces Favoriser le commerce local	Une convention mise en œuvre et qui vit ! Une responsabilité intégrée du « consommer local » (à l'échelle de la MJC ET individuellement par les administrateurs et acteurs de la MJC) et un soutien des commerçants sur les actions MJC. Le rapprochement avec les entreprises commerciales ou industriels TPE PME hors	

			commerces) n'a pas été avancé durant le projet associatif.	
	Contribuer à une politique en faveur de l'emploi	S'appuyer sur les dispositifs d'alternance pour accompagner des jeunes à la professionnalisation Contrat d'apprentissage, service civique, accueil de stagiaires, accueil de bénéficiaire pôle emploi en formation.... Relai des offres d'emploi local	Accueil de stagiaires, accompagnement à la professionnalisation Travail en lien avec la mission locale. Contrat en alternance tous les 2 ans : apprentissage notamment Accueil d'un service civique sur le projet éco responsable de la MJC Définition annuelle d'un plan de développement des compétences en interne pour favoriser la montée en compétences et la construction des projets professionnels des salariés. Relai des offres d'emploi sur le territoire (sur les réseaux sociaux)	

AXE STRATEGIQUE N°3 : PROFESSIONNALISATION ET STRUCTURATION INTERNE				
OBJECTIFS		Indicateurs	Evaluation	
→ Se structurer → Optimiser le fonctionnement interne → Rationnaliser les dépenses → Consolider ce qui fonctionne				
Gestion financière	Mettre en place des outils de gestion financière	Investir dans un nouveau logiciel mieux adapté Construire de outils permettant un contrôle de gestion et suivi du budget plus régulier Mettre ne place une organisation (commission finances ?) pour être acteur, aux côtés des gestionnaires de terrains dans ce suivi et apporter au CA des préconisations/an alyse partagées Optimiser les procédures caisses pour en assurer le suivi	Acquisition d'un nouveau logiciel de gestion des adhérents et de gestion comptable développés par la société AIGA Outil de suivi de budget conçus et utilisés pour optimiser le contrôle de gestion et suivi budgétaire Commission finances existante et fonctionnelle composer d'administrateurs et de salariés particulièrement en charge de la question des finances. Procédures définies en parties (caisse ok)	
	Se doter d'un.une chargé.e de gestion comptable	Recruter une personne dédia à la gestion comptable	Comptable mais pas que : évolution sur des aspects RH/prépa veille assistance à la direction + développement du poste sur responsabilité pôle admin et mécénat	
	Maitre en place une politique de maitrise des couts	Cibler les postes budgétaires conséquents et réfléchir aux économies possibles	Un vrai travail efficace dans le contexte de baisse de subvention en 2017 pour économiser et rationaliser les dépenses = une réussite : en 3 ans baisse des charges et développement de l'activité.	

		Intégrer une logique de gestion raisonnée, responsable et prudente dans les dépenses	Le principe de la gestion raisonnée et responsable des finances confiés à la MJC est centrale	
Communi cation	Dépasser la communication artisanale et définir un plan de communication stratégique et opérationnel	Avoir un site internet digne de ce nom Définir une charte graphique Optimiser l'utilisation des réseaux sociaux Identifier des outils facilitateur set professionnels	Site Charte graphique outil mailing Réseaux sociaux Avec un plan de formation autour de cela	
	Trouver une identité visuelle		Charte graphique ok pour culture et activité logo décliné ok	
Règlemen tation	Retravailler les textes régissant la vie de l'association	Travail sur les statuts et les règlements intérieurs à revisiter/dépoussiérer	Non pour les statuts : un réel besoin pourtant. Mais RI mis à jour, même si un travail de fond serait nécessaire	
	Veiller au respect du cadre réglementaire : ACM Convention collective, droit du travail...		Cela fait partie des non négociables : le cadre réglementaire et s'applique et s'impose au fonctionnement de la MJC. Avenant 182 est la dernière actualité conventionnelle et la démarche qui en a découlé est à finaliser.	
Ressourc es humaines Salariées	- Continuer la structuration du fonctionnement - Fidéliser (moins de turnover) - Veiller à la qualité de vie au travail - Impliquer autour du projet associatif (ex tech d'activité)		Enjeu d'organisation fonctionnelle structurée : ok ; organigramme clair, fiches de poses ok Fidélisation ok même si l'humain reste une dimension fragile et demande et une vigilance de chaque instant Reconnaissance du travail et gestion humaine et bienveillante des RH	
				
				

			Mobilisation de tous les acteurs au sein du projet associatif Vigilance réelle au quotidien concernant le bien-être au travail même si le contexte et les pics d'activité rendent les postes en tension parfois. Une veille réelle sur les risques psychosociaux. Mais un travail encore non mené sur l'adaptation du poste de travail (organisation espace, ergonomie) est à investir.	 
Ressources humaines bénévoles	- Faire émerger des bénévoles et administrateurs qui s'ignorent - Impliquer les membres du CA au regard de leurs compétences et de leur expérience - Identifier des bénévoles par types de besoins et types d'événements		Les années antérieures ont réellement permis de mobiliser de nouveaux bénévoles actifs ET des membres du conseil d'administration. Une base de données « bénévoles » de 50 personnes est constituée (avec chacun un degré d'implication qui lui est propre mais dont l'investissement et/ou le soutien à la MJC est constaté) ! que ce soit dans les domaines de la culture, de l'événementiel ou de l'administratif. L'organisation et la composition de la commission culturelle mais aussi de la commission finances démontrent l'implication des membres du CA au regard de leurs domaines de compétences : personnes professionnelles ou personnellement impliquées dans la culture et au niveau des finances des personnes dont les professions antérieures les	  

			ont amenées à gérer des budgets, cadrer des procédures, être gestionnaires. En outre, une équipe de bénévoles en logistiques, installation s'est également constituée tout comme des bénévoles « bricoleurs » étant d'un soutien très précieux.	
--	--	--	---	--

En parallèle du projet associatif antérieur, un projet de développement 2020-2023 s'est défini pour accompagner la fin du projet associatif ; il a permis de poser les axes suivants :

Les axes du projet de développement

3 axes stratégiques à décliner pour chaque secteur

Axe 1 : Développer l'offre pour anticiper, s'adapter à la demander et se positionner

Axe 2 : Mener une politique RH en adéquation avec le projet : restructuration interne, recrutements, formation, mobilisation

Axe 3 : Développer et diversifier les ressources financières permettant cette transformation

2. Evaluation sur la forme du projet associatif antérieur

La production du projet 2018-2021 a dû répondre à une exigence de rapidité compte tenu de l'antériorité du projet précédent. Aussi, le travail validé par la CA en 2018 est un document synthétique, allant à l'essentiel de la formalisation des axes, objectifs et actions à mener mais sans détailler comme le présent document chacune des étapes. L'outil n'en a pas été moins efficace lorsque l'on étudie l'évaluation sur le fond du projet mais, il est nécessaire pour le projet associatif 2022-2025 de produire un rendu détaillé permettant de préciser, détailler, démontrer la manière donc chacune des étapes a été menée et les résultats qui en découlent.

Il paraît pertinent d'avoir un document de référence solide, même si pour la diffusion et l'appropriation du projet par le plus grand nombre, un support plus synthétique et accessible est à produire.

3. Le projet de développement 2020-2023 : un projet intégré au projet associatif

En 2020 a été produit et pensé un projet 2021-2022 de manière à faire la jonction entre le projet associatif 2018-2021 et le projet à venir 2022-2025 mais aussi de donner un cap intermédiaire au regard d'éléments de diagnostic nouveaux et de l'évolution des enjeux.

Le projet a été défini comme tel :

Les enjeux :

- Répondre au besoin des rivois et des adhérents de la MJC en maintenant un service de qualité mais aussi en développant des actions ne trouvant pas encore demande
- Être novateur, tout en maintenant et renforçant la qualité de ce que l'on propose déjà
- Assurer la pérennité de l'association en anticipant et en répondant à la demande
- Rester dans une notre logique d'amélioration continue
- Continuer la professionnalisation interne de la structure en développant, formant et structurant les RH
- Continuer à travailler en bonne cohérence et dans une logique collective avec nos partenaires locaux afin d'être au service des rivois : la ville de rives, les associations locales, les partenaires institutionnels et les partenaires économiques...

3 axes stratégiques à décliner pour chaque secteur

Axe 1 : Développer l'offre pour anticiper, s'adapter à la demande et se positionner

Axe 2 : Mener une politique RH en adéquation avec le projet : restructuration interne, recrutements, formation, mobilisation

Axe 3 : Développer et diversifier les ressources financières permettant cette transformation

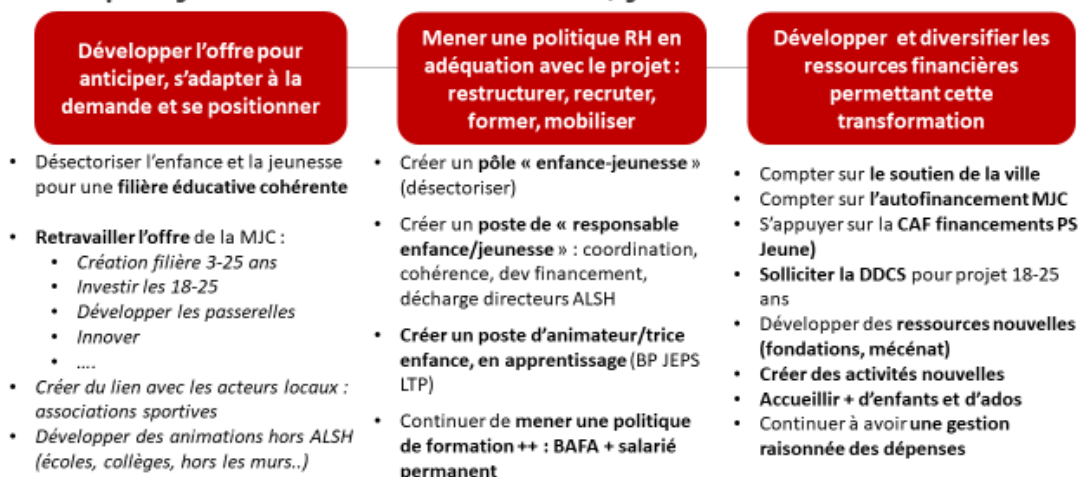
Cf annexe

Ce projet de développement a été décliné pour chacun des secteurs de la MJC :

- Enfance jeunesse
- Culture et événementiel
- Activités régulières

En 2021, la priorité validée par le Conseil d'Administration fut donnée aux actions en lien avec le Pôle enfance Enfance/Jeunesse permettant les évolutions structurelles et en offre de services :

Le projet de dév « enfance/jeunesse »



IV. Etablir un diagnostic partagé (état des lieux) : évaluation

L'évaluation du projet antérieur faite, l'enjeu pour nourrir le nouveau projet associatif est de travailler sur un diagnostic (un état des lieux) permettant d'identifier tous les éléments d'aide à la réflexion pour la définition du prochain projet.

Deux enjeux :

→ Etablir le diagnostic des besoins des usagers et du territoire

→ Etablir le diagnostic stratégique

1. Méthodologie

a. Une journée ouverte au plus grand nombre pour recueillir les idées, avis, critiques

Une journée collective de lancement a été organisée le 26 mars (après que l'équipe MJC ait suivi une formation « mobilisation des publics » et qu'un travail conséquent de chacun a permis de convaincre et faire venir : les adhérents, les partenaires, les habitants, les salariés, bénévoles... en résumé tous les acteurs désireux de réfléchir ensemble au projet de la MJC avec pour objectif de faire du projet associatif de la MJC le projet de tous, et en tout cas, du plus grand nombre.

Cette démarche de mobilisation et cette journée du 26 mars ont été accompagnée par Les Orageuses⁴, collectif d'éducation populaire

La journée fut une réussite tant en termes de fréquentation (70 personnes adhérents) qu'en termes d'échanges, de production...

Après un temps d'animation « bris glace, et l'apport d'information sur le cadre de la journée revenant sur l'utilité d'un projet associatif et présentant la frise chronologique avec les étapes de validation du projet associatif, l'animation productrice d'échanges et d'idées s'est déroulée ainsi :

Les personnes ont pu tourner sur 4 tables à thèmes pour une discussion de 20 minutes à chaque fois.

Les tables à thème :

- Lien avec l'extérieur et partenariat
- Jeunesse
- Enfance
- Culture, événementiel
- Activités régulières ou activités de loisirs
- Vie associative et organisation interne

MJC RIVES

**La MJC :
pour faire
quoi ?**

**Venez donner vos idées pour
les prochaines années !**

**SAMEDI
26 MARS
2022

10H-13H
(SUIVI D'UN
REPAS)**

Adhérents, habitants,
partenaires : on vous attend !

Garde d'enfant assurée
Repas convivial offert (inscription
obligatoire)

Lieu : Centre de loisirs des 3 Fontaines

Ville de RIVES

MjC Rives
www.mjc-rives.fr

⁴ <https://scoplorage.org/>

- b. Des temps spécifique salariés : avec un travail dans l logique de la matrice SWOT
- c. Des temps spécifiques avec les membres du bureau et du conseil d'administration
- d. Des questionnaires aux divers publics

- Intervenants MJC
- Adhérents
- Partenaires extérieurs



- e. Des recherches documentaires, statistiques, des observations constats...

2. Le diagnostic partagé

La journée et les questionnaires ont permis d'apporter les conclusions suivantes présentées ci-après. Les apports viennent ainsi alimenter le diagnostic et la réflexion.

- a. Les apprentissages de la journée du 26 mars

Pour chaque thématique travaillé les participants ont pu faire d'une part pointer les actions existantes (et mettre en avant à quels besoins/envies elles répondent) et d'autres part faire émerger des idées d'actions nouvelles répondant aux besoins du territoire.

Un temps de synthèse a permis à chacun de venir apposer des gommettes sur les actions leur paraissant les plus pertinentes : elles apparaissent surlignées dans les tableaux ci-dessous ; dans la colonne « vote », le chiffre indique le nombre de gommettes/pastilles qui ont été collés devant l'action. Chaque participant avait droit à maximum 5 gommettes.

ENFANCE		
Vote	Actions menées actuellement (et connues par les participants)	A quels besoins/envies répondent-elles ? Ou à quels difficultés/problèmes tentent-elles de résoudre ?
1	Activités sportives et culturelles	
	ALSH vacances + mercredis	
	Partenariats : EAC (3-11 ans), Union des MJC	
	Passerelle 11-13 ans	Découvrir le secteur Jeunes
1	Sorties Luges, lac	
4	Veillées et nuitées	
1	Centre avec un grand parc	
	Séjours	
	Nouveaux matériels (cage de foot, ping-pong)	
2	Activités cuisine	
1	Créations de spectacles	S'amuser, valorisation de soi
	Travailler sur les émotions	Mieux communiquer, moins de conflits
Vote	Idée de nouvelles actions	A quels besoins/envies répondent-elles ? Ou à quels difficultés/problèmes tentent-elles de résoudre ?
	Sorties culturelles 6-11 ans	Sortir, capter l'attention (deux pastilles)
	Sorties culturelles 3-6 ans	Animateurs sur périscolaire et MJC, sur temps midi et deux (Convention) (7 pastilles)
2	Sorties sportives 3-11 ans	
2	Sorties Nature (ENS) 3-11 ans	Autres paysages
5	Découverte du milieu proche : la Fure	Initier les enfants pour qu'ils le partagent avec leurs parents (3 pastilles)
4	Projet nettoyage des étangs, de la Fure	
4	Création du lien intergénération	Investissement des parents sur une activité (potager, etc.) disponibles le samedi
	Pédibus	
	- Minibus -> sécurité	Permettre à tous d'avoir accès au centre de loisirs
	- Covoiturage -> sécurisation du parcours	Covoiturage des parents : inscription + lieu de résidence
1	Travailler avec le CME	
	Passer par Pronote pour la communication	
3	Sorties à la ferme	
	Soirées familles au centre de loisirs	
	Soirées rencontre	
5	Trampoline, château gonflable	
2	Aménagement espace extérieur (balançoire, mur d'escalade, cabanes, ...)	
9	Patinoire, piscine	
	Potager + fleurs	Découverte nature, vocation, préserver, détente

5	Nettoyage de la ville, défi par équipe	
	Goûter, dinette	
	Soirées Jeux	
1	Stages Enfants / Parents	
	Partenariat avec collectifs de nettoyage nature	
	Association Pic vert	

JEUNESSE		
Vote	Actions menées actuellement (et connues par les participants)	A quels besoins/envies répondent-elles ? Ou à quels difficultés/problèmes tentent-elles de résoudre ?
1	Foyer Jeunes (lieu d'écoute, de parole)	Lieu de rencontre / Créer du lien / Sociabilisation / Confiance en soi Cadre sécurisé et rassurant
3	Sorties	Loisirs, découverte
4	Séjours	Tarifs accessibles à tous
1	Passerelle	11-13 ans
3	Interventions au collège (foyer délocalisé)	Faire connaître les activités MJC
7	Projets (débat, danse, musique)	Avec partenaires (Grand-Angle, intervenants extérieurs)
4	Accompagnement de projets	Être ancré dans le monde réel, investissement, valorisation, autonomie
3	Animation de proximité	
8	BAFA : accompagnement 18-25 ans	
Vote	Idées de nouvelles actions	A quels besoins/envies répondent-elles ? Ou à quels difficultés/problèmes tentent-elles de résoudre ?
2	Lieu de rencontre pour parents	Parler des difficultés pendant les temps d'accueil (1 pastille)
8	Education à l'image et aux médias, voir avec réseau des médiathèques	
	Nouvelles activités au foyer	
8	Développer la créativité et l'expression des jeunes : art, théâtre, dessin	
4	Voir plus de spectacles	
5	Plus d'activités sportives	Découverte de différents sports (2 pastilles) (difficultés financières) - Club de sport / intervenant - Faciliter l'intégration
6	Ateliers de réparation d'objets	Temps de réparation avec les parents / Jeunes (2 pastilles)
6	Liens intergénérationnel (adultes aussi !) Mélanger Jeunes / Jeunes adultes / Vieux ... Utiliser Pronote pour relayer l'info MJC	Communiquer avec d'autres associations Pouvoir échanger Adultes / Ados sur une problématique le temps d'un bivouac

21	Local plus grand (toilettes, point d'eau, ...)	Bénéficier d'un lieu plus adapté que le foyer actuel
2	Séjour intergénérationnel / Famille	
10	Séjour international	Ouverture à une autre culture
16	Connexion Internet	

CULTURE ET EVENEMENTIEL		
Vote	Actions menées actuellement (et connues par les participants)	A quels besoins/envies répondent-elles ? Ou à quels difficultés/problèmes tentent-elles de résoudre ?
2	Spectacles théâtre	Espace de rencontre et d'échanges (une pastille)
1	Expositions / Vernissage	Lien social + recréer
3	Cinéma scolaire	Créer du ébat, partager les envies
4	Concerts (partenariat avec d'autres associations)	Evènement de proximité
	Fête de la rentrée	Faire découvrir
2	Les évènements Jeux	Plaisir, s'amuser (une pastille)
3	Conférence-débat	
3	Spectacle fin d'année scolaire	
2	Fête de la science	
	Chasse aux cailloux	
4	Gala de danse	Finalité des cours de danse : restitution aux familles
Vote	Idée de nouvelles actions	A quels besoins/envies répondent-elles ? Ou à quels difficultés/problèmes tentent-elles de résoudre ?
2	Planification, périodicité des évènements	Budget, trouver les bénévoles, disponibilité des salles (une pastille)
1	Bal de promo MJC	
	Une thématique annuelle	
	Jeux de piste / défis sportifs	Contact, lien entre les grands et les petits
5	Accueil résidence	Travail de création
1	Grands jeux de Pâques pour tous	Dynamique avec les autres secteurs
2	Impro théâtrale	
1	Incroyables talents à la MJC	Pouvoir se produire sur scène
	Un 2ème RDV avec Chansons Buissonnières dans un cadre plus restreint (avec artistes plus grand public)	
1	Cinéma	
6	Partager et proposer des spectacles vus et les repropoer à la MJC (par intermédiaire de mail à Mélanie)	
2	Organisation d'une battle Hip-hop par Eddy	
2	Calligraphie	

1	Escape Game culturel et historique	Lien social, découverte de Rives
	Continuer la communication MJC par Facebook, flyers, Mails, SMS, bouche à oreille	Attirer un nouveau public

ACTIVITES REGULIERES DE LOISIRS		
Vote	Actions menées actuellement	A quels besoins/envies répondent-elles ? Ou à quels difficultés/problèmes tentent-elles de résoudre ?
2	Danse classique, modern jazz, hip-hop, solo danse, Afro-danse	Bouger, échanger, s'occuper, apprendre, Découvrir, grandir maintien en forme (une pastille)
	Théâtre adultes, enfants	Expression, confiance en soi, ouverture, rencontre
2	Pilates, gym, stretching, yoga	Maintien en forme, bien-être, mixité sociale, mixité inter-écoles
3	Magie, jeux de société, cirque	
	Bien-être du dos	
1	Parkour, skate-board	
	Rouleau forme	
	Anglais	
	Médiation, sophrologie	
	Volley	
	Piano, éveil musical	
1	Peinture, dessin	Développer sa créativité
	Spectacle	
	Couture	
	Stages, expositions	
		Lien social, ouverture sur le monde
Vote	Idee de nouvelles actions	A quels besoins/envies répondent-elles ? Ou à quels difficultés/problèmes tentent-elles de résoudre ?
1	Chant (travailler avec l'intercom)	
3	Groupe de marche ++ (nordique, course, ...) avec différents niveaux	Bien-être physique, découverte nature
	Boxe	
2	Activités intergénérationnelles (Baby, gym) (avec Eddy)	Créer du lien entre générations
2	Guitare, batterie	
	Informatique (tous les niveaux)	
	Sport en salle	
1	Atelier construction	
1	Bricolage	
	Coiffure	
3	Robotique / labo 3D	
3	Lagos	

1	D'autres langues	
3	D'autres niveaux en anglais et plus de temps pour les cours, débutants voir avec le centre social	Plus de participants
1	Art thérapie (musicothérapie et multi-disciplines, multi-approches)	Travail des émotions + gestion
2	Echecs, jeux de société enfants	Découverte et tournoi
3	Coaching pour la confiance en soi (accompagnement)	
3	Stage de danse pendant les vacances, les week-ends	Détente, plaisir (actifs, famille)
	Stages parents-enfants	
3	Dessin thématique mangas	
	Foot	
	Activités parents en prévoyant garde d'enfants	
6	Revoir le planning pour les actifs : cours du soir, faire un sondage	
2	Atelier cuisine - pâtisserie	
2	Expression artistique multi-disciplines (+ graffitis)	Confiance en soi, découverte, lien social, expression, estime de soi
	Badminton	
	Activités détente	
4	Créer des liaisons entre les différentes activités (danse-couture-théâtre, ...)	
1	Créer un festival de fin d'année (avril-mai) avec toutes les activités MJC	
4	Communication autour du bénévolat	Recherche de bénévoles, comment le faire savoir autrement que par les réseaux sociaux
	Séances d'information sur l'histoire d'une discipline	

LIEN AVEC L'EXTÉRIEUR ET PARTENARIATS

Vote	Actions menées actuellement (et connues par les participants)	A quels besoins/envies répondent-elles ? Ou à quels difficultés/problèmes tentent-elles de résoudre ?
0	Partenariat associatif (Chansons Buissonnières)	Développer une activité autre.
0	Partenariat Mairie, Ville de Rives, Centre Social, Service animation, CCAS	Rayonnement sur la vie locale, service à la population (ex : centre de loisirs)
5	Partenariat Rives Commerces	Soutien réciproque, consommation locale.
0	Département de l'Isère	Chèques cultures (jeunesse, sport)
2	CAF	Financement
1	CAPV, Pays Voironnais	Réseau lecture publique

4	Réseau lecture publique, Grand Angle	Gd Angle = Projet Cult + décentralisation + valorisation
1	Médiathèque	
	DDCS	Financement Animation réseau
2	Union MJC	Projets Collectifs à l'échelle du territoire « pays voironnais », mutualisation, échange de pratiques
6	Sou des Ecoles Etablissements scolaires Ecoles, Collège	Mutualiser le matériel Diffusion des informations Diversités du public Coéducation
Vote	Idée de nouvelles actions	A quels besoins/envies répondent-elles ? Ou à quels difficultés/problèmes tentent-elles de résoudre ?
	Développer répondre à des appels à projet	Financement
	Partenariat, entreprise, mécène.... Dépasser le territoire rivois	Trouver des financements (vigilance toujours en lien avec le projet et les valeurs).
6	Renfort du partenariat avec le Centre Social	
1	Partenariat entreprise insertion	Soutenir les actions locales tout en répondant aux besoins de la structure (responsabilité sociétale)
6	Se rapprocher du réseau lecture (CAPV)	Education aux médias et à l'information
1	Proposer des temps/ateliers	Faire remonter les besoins, échange élus/habitants
11	Se rapprocher du Pic Vert (nature, environnement)	Sensibilisation Jeunesse + adultes
4	Créer du lien avec les communes voisines	Adaptation Ateliers / Animations
6	Développer des actions avec les associations locales	MJC comme pôle ressource pour les associations ?
2	Se rapprocher des CE	(Des budgets possibles) Réseau CE
1	S'appuyer sur le réseau culturel local pour valoriser nos actions,	Valorisation, communication
1	S'appuyer sur le réseau (hab., partenaires)	Pour développer les partenariats, avantages adhérents Soutien financier / matériel
	Partenariat organisme BAFA, bourse BAFA	Trouver des animateurs et plus de financement

VIE ASSOCIATIVE ET ORGANISATION INTERNE		
Vote	Actions menées actuellement (et connues par les participants)	A quels besoins/envies répondent-elles ? Ou à quels difficultés/problèmes tentent-elles de résoudre ?
1	Les jeunes ont participé à l'AG	Echange d'idées et décider ensemble
3	Présence au forum des associations	Faire connaître les activités de la MJC
	Améliorer sa communication	Mieux faire savoir et fournir l'information pertinente aux habitants
	Aide et entraide entre partenaires	Solidarité réciproque
	Ecoute, attention et soutien + accueil des propositions + ouverture	
	Améliorer la visibilité en s'impliquant dans la vie locale (partenariat)	
1	Découverte d'une activité de la MJC lors d'une MJC	
	Fête de la rentrée	
Vote	Idée de nouvelles actions	A quels besoins/envies répondent-elles ? Ou à quels difficultés/problèmes tentent-elles de résoudre ?
14	Soirées mamans	Mieux connaître la MJC et créer du lien
13	Fête annuelle des adhérents, repas partagé	Créer du lien entre les adhérents
5	Bal de promo	
7	Jeux d'eau	Varier les animations/activités
2	Parrainage des adhérents / non adhérents	
1	Expliquer tout ce que fait la MJC :	
	- avec un calendrier	
	- un flyer avec tous les secteurs : Facebook, Instagram + Boîtes aux lettres, + Mail	
2	Trouver comment mieux diffuser :	Un manque d'information
	- L'information même aux non adhérents (format vidéo, page Facebook, info directe dans les activités)	
5	- Prévoir des temps d'échange avec les animateurs et/ou les élus associatifs en cours d'année	Permettre des temps de rencontres pour faire le lien entre les élus et les acteurs de terrains pour permette une compréhension réciproque des actions et des enjeux de chacun et des besoins du territoire
	- Rendre plus visible la demande de bénévolat et relancer en début d'année	
4	- Afficher les temps forts de la MJC dans les écoles et distribuer dans les activités	Mieux communiquer et s'assurer que les rivois soient informé des actions et événement proposées par le MJC
	Préciser la charge que peut avoir un bénévole : dédramatiser	
	Motiver les jeunes via l'espace Jeunes, sur d'autres actions (expliquer le principe du CA)	

	Intéresser les actifs	
	Demander aux parents d'élèves s'ils veulent s'investir même ponctuellement (selon leurs compétences)	
	Passerelle à organiser entre activités jeunes et CA	
	Collecte denrées et produits secs par les jeunes du secteur (lien inter-associations) pour une sensibilisation	
	Portes ouvertes	
	Réfléchir à la gouvernance partagée	Rendre attractif le fonctionnement de la MJC

De la synthèse de la journée nous pouvons extraire les éléments ci-dessous qui sont à retenir (ceux ayant recueillis un nombre de votes suffisant pour mettre en évidence un intérêt certain ou un besoin clairement identifié), même si la richesse des échanges et des apports ne doit certainement pas être occultée et doit servir de référence en matière d'étude des besoins.

Synthèse des principaux éléments à retenir de la journée du 26 mars

Concernant l'ENFANCE :

Maintenir les nuitées et veillées, développer des animations en lien avec l'environnement sur le territoire rivois,

Développer des animations loisirs attractives et

Développer l'intergénérationnel

Concernant la JEUNESSE :

Renforcer les séjours, projets, accompagnement et BAFA,

Diversifier les activités et animations (média, culture, artistiques, sportive...)

Créer des liens entre la jeunesse et les adultes et les plus anciens pour développer l'intergénérationnel

Concernant la CULTURE ET l'EVENEMENTIEL :

Maintenir l'existant et notamment les temps forts comme le GALA de danse et continuer à proposer des soirées en lien avec des associations locales partenaires

Redévelopper l'accueil de résidences d'artistes

Mobiliser le réseau des adhérents pour être en veille collective sur les spectacles à accueillir à la MJC

Concernant les ACTIVITES REGULIERES DE LOISIRS :

Développer des activités à des créneaux adaptés aux contraintes des « actifs »

Créer du lien entre les activités elles-mêmes

Utiliser d'avantage les activités pour communiquer au sujet du bénévolat

Concernant le LIEN AVEC L'EXTÉRIEUR ET les PARTENARIATS :

Consolider les liens forts déjà existants

Opérer un développement des partenariats avec les acteurs locaux rivois en positionnant la MJC comme ressource ou soutien, ainsi que sur le territoire voironnais

Concernant la VIE ASSOCIATIVE ET ORGANISATION INTERNE :

Développer des organisations/animations ponctuelles inédites pour créer du lien social pour mieux investir les adhérents dans le fonctionnement interne

Améliorer le système de communication pour une diffusion des informations plus efficace vers l'extérieur

La journée du 26 mars a également permis de réfléchir sur la forme que devait prendre le projet associatif : si un document formalisé solide, étayé et professionnel s'avère une attente certaine, un format diffusable, intégrable, facilement diffusable et « appropriable » type vidéo semble être une idée répondant à bien des attentes.

b. Diagnostic de territoire

Le niveau de revenus

	RIVES	CAPV	ISERE
Revenu fiscal mensuel médian	1601€	1770€	1690€

En 2019, le taux de chômage est de 12% à Rives (Sources : Insee).

En comparaison, il est de 10% au niveau national ce qui place Rives à un niveau de chômage plus élevé que la moyenne nationale.

D'après l'Analyse des Besoins Sociaux de 2015 (source Pays Voironnais) le taux de pauvreté Rivois est de 10% en 2015.

Enfin, d'après les sources de la CAF, en 2017, 3 124 personnes sont couvertes par la branche famille et parmi elle :

- 746 familles sont sous le seuil de bas revenu ;
- 495 sont considérés comme les plus fragiles.

Ce qu'il faut retenir :

Revenu médian Rives <
CAPV et Isère

Taux de chômage Rives >
moyenne nationale en
2019

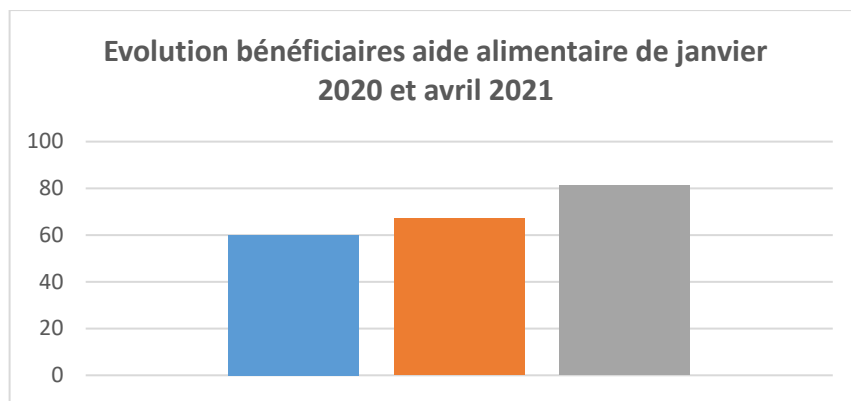
11% < seuil de pauvreté
(moy nationale 8,8%) en
2017

Précarité – RSA : des indicateurs montrant une augmentation des personnes fragiles

	RIVES	CAPV	ISERE
Part de pers au RSA au 1/01/2019 (INSEE)	7,1%	5,7%	4,3%

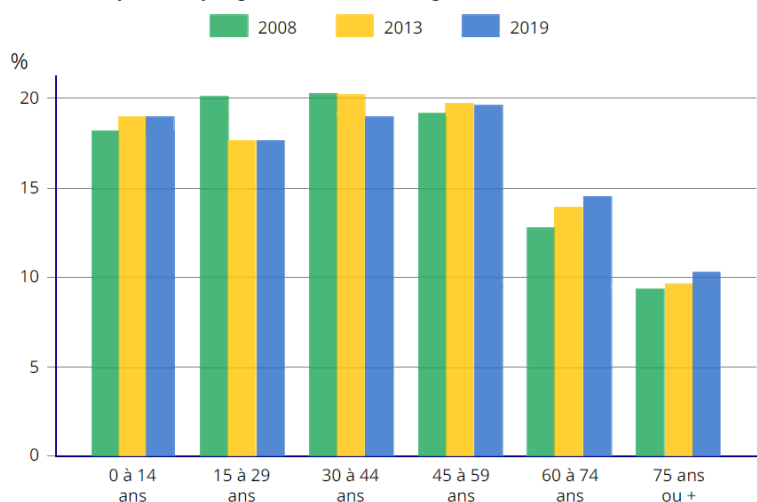
Le nombre de bénéficiaires du RSA est supérieur au sein du territoire rivois par rapport à la moyenne à l'échelle de la CAPV et du département de l'Isère.

En outre, l'accompagnement de l'association d'Une Rives à l'autre (dont la mission est d'assurer la banque alimentaire) permet de constater que le nombre de personnes bénéficiant de l'aide alimentaire a augmenté entre janvier 2020 et avril 2021



Une population rivoise vieillissante

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	6 106	100,0	6 012	100,0	6 668	100,0
0 à 14 ans	1 114	18,2	1 140	19,0	1 266	19,0
15 à 29 ans	1 230	20,1	1 060	17,6	1 175	17,6
30 à 44 ans	1 237	20,3	1 215	20,2	1 269	19,0
45 à 59 ans	1 175	19,2	1 185	19,7	1 307	19,6
60 à 74 ans	779	12,8	834	13,9	966	14,5
75 ans ou plus	571	9,3	578	9,6	685	10,3

- Proportion des plus de 60 ans (24,7 %) plus élevée à Rives que moyenne nationale (18,8%) et en hausse entre 2011 et 2016
- Hausse de la proportion des plus de 75 ans
- Baisse légère des 0-29 ans

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

	2012		2017		Evolution 2012-2017	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	en % annuel
0-2 ans	255	4%	239	4%	-16	-1,3%
3-5 ans	227	4%	262	4%	35	2,9%
6-10 ans	366	6%	415	6%	49	2,6%
11-14 ans	316	5%	324	5%	8	0,5%
15-19 ans	303	5%	398	6%	95	5,6%
20-24 ans	360	6%	330	5%	-29	-1,7%
25-44 ans	1 632	27%	1 648	25%	16	0,2%
45-59 ans	1 186	20%	1 265	20%	79	1,3%
60-74 ans	828	14%	930	14%	103	2,4%
75-84 ans	372	6%	421	7%	49	2,5%
85 et plus	201	3%	243	4%	42	3,9%
Ensemble	6 045	100%	6 476	100%	431	1,4%

Source : Insee, RP 1968 à 1990 dénombremments – RP exploitations principales

Sources : Insee, RP2011 et RP2016 au 01/01/2019

La population de 15 ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	5 003	100,0	4 803	100,0	5 409	100,0
Agriculteurs exploitants	8	0,2	8	0,2	16	0,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	118	2,4	191	4,0	178	3,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	312	6,2	351	7,3	342	6,3
Professions intermédiaires	648	13,0	654	13,6	869	16,1
Employés	911	18,2	845	17,6	908	16,8
Ouvriers	946	18,9	823	17,1	789	14,6
Retraités	1 330	26,6	1 378	28,7	1 534	28,4
Autres personnes sans activité professionnelle	730	14,6	553	11,5	772	14,3

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

Les ménages composés d'une personne et les familles monoparentales : un indicateur d'isolement

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	1 697	100,0	1 716	100,0	1 856	100,0
Couples avec enfant(s)	800	47,1	700	40,8	764	41,2
Familles monoparentales	199	11,7	252	14,7	306	16,5
Hommes seuls avec enfant(s)	48	2,8	56	3,3	63	3,4
Femmes seules avec enfant(s)	151	8,9	196	11,4	243	13,1
Couples sans enfant	698	41,2	765	44,6	786	42,4

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2022.

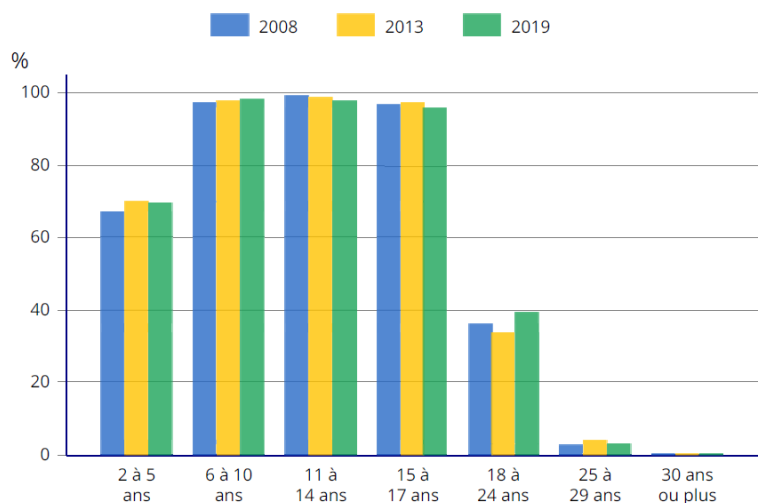
	2012		2017		Evolution 2012-2017	
	Nb	%	Nb	%	Nbre	% annuel
Couple avec enfant (s)	712	41%	747	41%	35	1,0%
Familles monoparentales	253	15%	296	16%	43	3,2%
Hommes seuls avec enfant (s)	56	3%	61	3%	5	1,8%
Femmes seules avec enfant (s)	197	11%	235	13%	38	3,6%
Couple sans enfant	760	44%	757	42%	-3	-0,1%
Ensemble	1 725	100%	1 800	100%	75	0,9%

Source : Insee, RP exploitations complémentaires

- 33 % des rivois occupent un logement seul
- Augmentation de la proportion des familles monoparentales

Taux de scolarisation selon l'âge

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Population par type d'activité

	2008	2013	2019
Ensemble	3 922	3 802	4 122
Actifs en %	73,7	77,2	76,7
Actifs ayant un emploi en %	67,0	69,5	67,5
Chômeurs en %	6,7	7,8	9,2
Inactifs en %	26,3	22,8	23,3
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	9,0	7,1	8,6
Retraités ou préretraités en %	7,6	8,4	6,7
Autres inactifs en %	9,7	7,2	8,0

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Taux de chômage

	2008	2013	2019
Nombre de chômeurs	262	295	379
Taux de chômage en %	9,1	10,1	12,0
Taux de chômage des 15 à 24 ans	19,2	20,4	21,8
Taux de chômage des 25 à 54 ans	7,5	8,5	10,8
Taux de chômage des 55 à 64 ans	6,4	8,5	9,9

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi, qui résident dans la zone

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	2 638	100	2 666	100	2 803	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	718	27,2	669	25,1	670	23,9
dans une commune autre que la commune de résidence	1 920	72,8	1 997	74,9	2 133	76,1

c. Le retour des questionnaires

Les ADHERENTS 36 retours :

Analyse de contenu : expression spontanée des avis à 3 questions posées :

- Qu'aimez-vous à la MJC (ce qui vous paraît positif ?
- Qu'est ce qui serait à améliorer selon vous à la MJC ?
- Que manque-t-il pour répondre à vos besoins ?

CE QUI EST APPRECIÉ À LA MJC	CE QUI SERAIT À AMÉLIORER	CE QUI MANQUE
Les activités proposées	Proposer plus de spectacle et se diversifier	Portail famille pour les inscriptions
Le dynamisme	La communication (le faire savoir) : aux adhérents et au non adhérents Site internet	Locaux à développer + unité de lieux
L'équipe elle-même	Les modalités d'inscriptions au centre de loisirs	Des activités nouvelles : art martial, club de lecture, digital painting
Le lien social	Créer de nouvelles activités	Une organisation des activités optimisée : 2 à la suite, créneaux adaptés aux actifs parents/enfants pendant un même créneau (mais distincts)
La sympathie	Penser les locaux administratifs à côté de la salle d'activité/foyer	

3. Le diagnostic stratégique

Pour établir ce diagnostic, nous nous appuyons sur des outils méthodologiques liés à l'analyse stratégique. Notamment la matrice SWOT qui permet d'identifier, dans ce qui constitue la MJC et dans son environnement :

- une force à mobiliser
- une faiblesse à étayer,
- une opportunité à saisir
- ou une menace à considérer.

Par définitions, les forces et les faiblesses sont internes à la structure et sont donc des éléments sur lesquels la MJC est en mesure d'agir. A contrario, l'environnement externe de la MJC lui permet de considérer des opportunités et des menaces dont il faut qu'elle tienne compte mais sur lesquelles elle n'a pas de moyens d'action.

S Strengths FORCES	W Weaknesses FAIBLESSES	O Opportunities OPPORTUNITES	T Threats MENACES
=> Ce que votre entreprise fait bien => La valeur ajoutée qui vous différencie des vos concurrents => Les ressources internes (compétences, savoir faire, équipes, ..) => Actifs corporels tels que propriété intellectuelle, capital, technologies propriétaires, etc ...	=> Ce qui manque à votre entreprise => Ce que vos concurrents font mieux que vous => La limitation des ressources => N'avoir qu'une seule offre client	=> Sous-estimation du marché sur des produits spécifiques => Peu de concurrents dans la zone => Croissance des besoins pour vos produits ou services => Bonne couverture presse - médias de votre entreprise	=> Nouveaux concurrents => Durcissement de l'environnement réglementaire => Couverture médiatique négative de la presse - médias => Changement d'attitude des clients envers votre entreprise

Source : « <https://www.leblogdudirigeant.com/analyse-swot/> »

a. En interne :

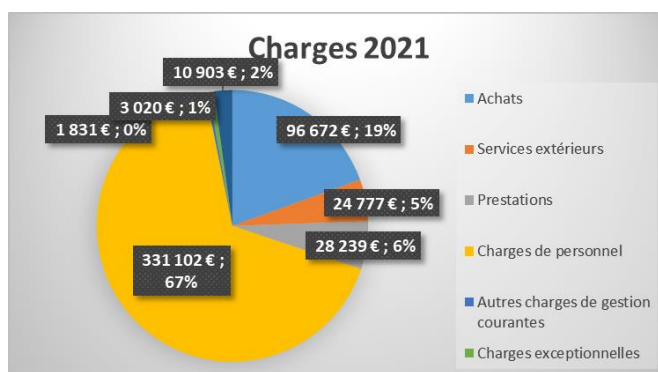
ORGANISATION INTERNE ET FONCTIONNEMENT	
LES FORCES	LES FAIBLESSES
Une professionnalisation du fonctionnement depuis	Un système fragile qui repose sur
Un fonctionnement reposant sur une bienveillant et porteur	Des procédures qui restent à définir : transmissions difficiles lors des départs/recrutements car reposant sur le savoir-faire d'une personne
Des principes de fonctionnement validé et définis	

LES MOYENS MATERIELS EQUIPEMENT	
LES FORCES	LES FAIBLESSES
Des locaux mis à disposition par la ville : bureaux, salle d'activité chartreuse, foyer des jeunes, Centre de loisirs	Pas d'unité de lieu et notamment une salle d'activité excentrée des bureaux depuis le déménagement de fin 2018
Un aménagement du centre de loisirs pris en compte par la ville	Manque de place pour l'ensemble des salariés et pour le développement en cours
Une gestion de l'entretien et des fluides par la ville	Des outils Internet pas toujours fiables (réseau : pas encore la fibre), or un fonctionnement et des outils reposant 100% sur le réseau

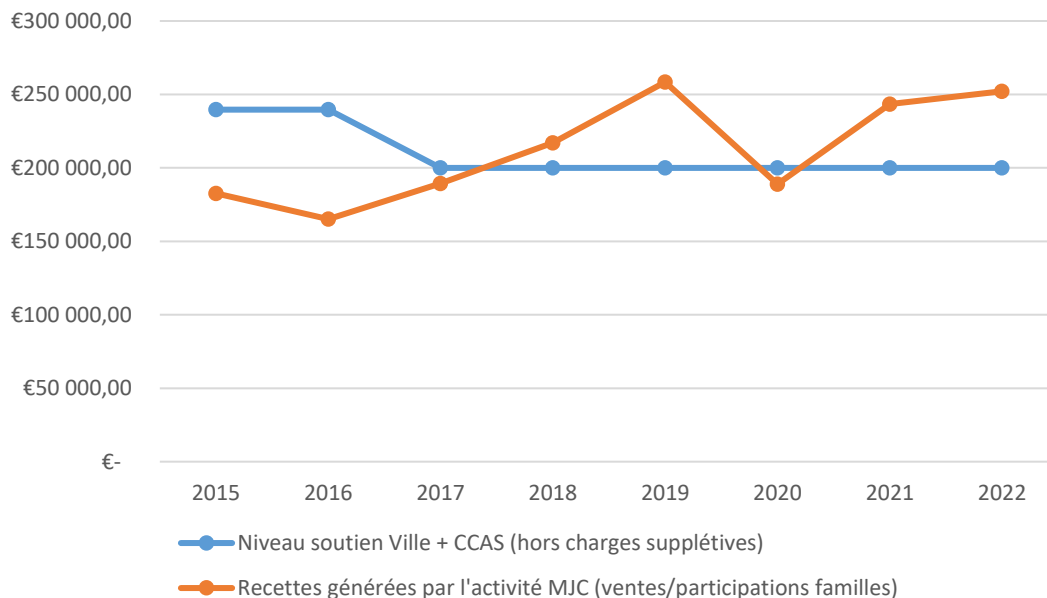
LES MOYENS HUMAINS
Les moyens humains de l'association sont : Les bénévoles : de l'administrateur, au bénévole pilier, en passant par les bénévoles occasionnels : 50 bénévoles adultes sont référencés et près d'autant de bénévoles adolescents agissant plus spécifiquement sur les projets de l'espace jeune, Les salariés, constituent la 2^{ème} force en matière de ressources humaines. L'équipe est composée de 14 salariés : 8 permanents (dont une apprentie) CEE Intermittents du spectacles recrutés ponctuellement Prestataires d'activités (certes fournisseurs mais

LES FORCES	LES FAIBLESSES
Une équipe de bénévoles solide, engagée compétente et grossissante	Une charge de travail trop soutenue liée à la volonté de mener un nombre de projets conséquents pour réponse aux besoins des usagers, dynamiser la MJC et son image, mais qui pèse sur les équipes
Une équipe de salariés, solidaire, compétente, ayant envie d'avancer ensemble	La multitude des projets, le travail en lien avec l'humain rend parfois compliqué et pesant le travail du quotidien : attention à l'usure des ressources humaines Tout cela exacerbé par des craintes sur l'avenir des MJC
Un réel souci de la MJC du bien être des salariés et bénévoles	Le développement de la MJC et l'accroissement des ressources humaines quel qu'elles soient créer forcément une coordination plus complexe au quotidien et des points d'accroches plus fréquents
	CEE : animateurs BAFA ; une denrée rare ! Une complexité réelle pour le recrutement et l'accueil des enfants (en lien avec la réglementation et la recherche de qualité pédagogique)
L'accompagnement de stagiaires, d'apprentis ou service civiques : des ressources humaines complémentaires pour la MJC et des expériences profitables pour les jeunes accueillis	Le suivi assidu des stagiaires/apprentis... constitue un temps de travail conséquent, parfois trop conséquent (surinvestissement de cette mission d'accompagnement dans un souci de bien faire).

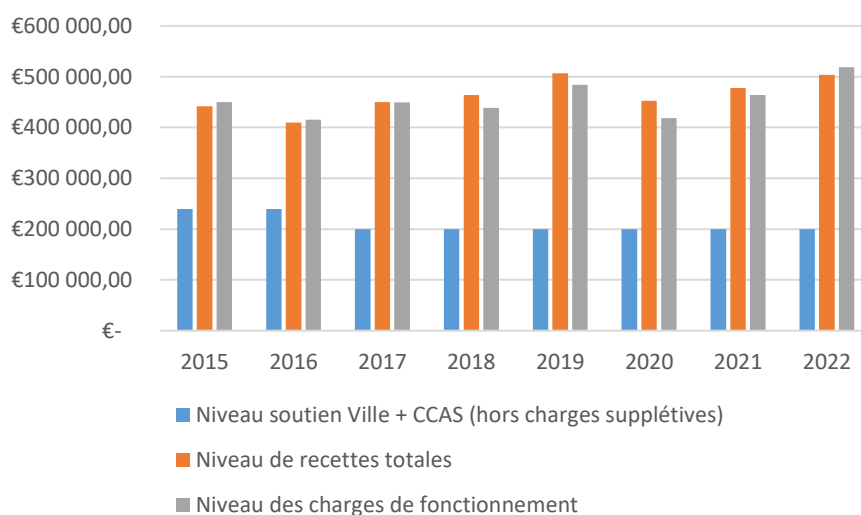
LES MOYENS financiers



Evolution des "ventes" MJC (participations familles, adhésions) et évolution du soutien financier "Ville+CCAS"



Total recettes/total charges/total soutien ville+CCAS



LES FORCES

Une capacité à développer l'activité et donc la part autofinancement tout en absorbant une baisse du soutien « Ville » en 2017.

Un besoin de financement réel

LES FAIBLESSES

Une dépendance vis-à-vis des subventions publiques mais liées aux missions de services publiques assurées par la MJC
Un poste « charges de personnel » conséquent

Des subventions stables face à des charges en augmentation

La COMMUNICATION INTERNE	
LES FORCES	LES FAIBLESSES
Des améliorations réelles et une vigilance collective à assurer la transversalité des informations : veille à penser MJC et non secteur	Persistance de certains oublis.
Mise en place d'outils et procédures	

LA COMMUNICATION EXTERNE	
LES FORCES	LES FAIBLESSES
Une professionnalisation de la communication depuis 4 ans : des outils nouveaux et adaptés et des formations suivies par l'équipe salariée ET bénévole	Des outils pas infaillibles (problématiques de non réception des mails ou sms).
Une charte graphique définie pour les outils de communication	Une charte graphique limitante pour certains types d'événements ou d'informations
Un développement de l'usage des réseaux sociaux efficace (avec formation de l'équipe mais	Une stratégie d'affichage/flyer très peu performante
	Un manque de coordination calendaire et une gestion parfois artisanale et en urgence
	Le besoin, au regard du nombre d'actions de communication, d'une personne dédiée et formée pour cette mission essentielle

POLITIQUE RSE	
LES FORCES	LES FAIBLESSES
Une politique RSE intégrée : - Une démarche éco responsable lancée, suivie, accompagnée	Une politique RSE pas suffisamment investie par les salariées : une formalisation claire et partagée serait une idée pour y remédier
Des acteurs internes convaincus et porteurs du souci à avoir pour cette problématique	

L'OFFRE DE LA MJC	
LES FORCES	LES FAIBLESSES
Une offre permettant de toucher un public large et diversifié	Une offre peut-être à renouveler pour apporter parfois un peu de renouveau dans certains domaines
Offre diversifiée	Un réel frein lié au manque de salles et équipements (malgré les salles déjà mises à disposition) qui ne permet pas de développer des actions ou activités (ex : activités régulières par exemples)
Un souci de bien articuler l'offre MJC avec celle des acteurs locaux	Une confusion aux yeux des usagers entre l'offre MJC et l'offre centre social, renforcée par des activités proches ou similaires.

L'IMAGE DE LA MJC	
LES FORCES	LES FAIBLESSES
Une image locale dynamique et un capital sympathie fort.	Image des « MJC » qui reste parfois encore ringarde et face à laquelle beaucoup d'énergie à mettre
Une équipe salariée appréciée par les familles	Image d'une association politisée qui peut compliquer certaines situations
Des salariés vecteur et soucieux de la bonne image de la MJC	Image d'une association locale privilégiée (subvention ville, mise à dispositions de salles, équipements municipaux)... : sentiment d'injustice parfois des autres associations car méconnaissance du contenu de la convention de partenariat ville/MJC/CCAS
Une expertise reconnue dans les différents domaines d'activité.	L'idée erronée de certains usagers que la MJC est un service municipal

b. En externe : le micro et le macro environnement

LE MICRO ENVIRONNEMENT

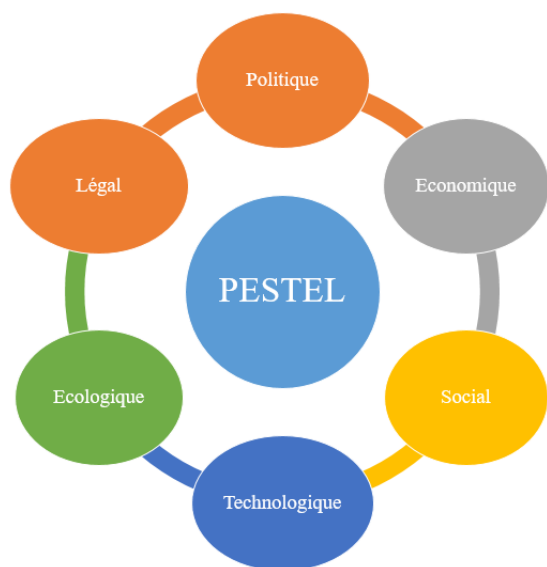
LES DIFFERENTES FORMES DE CONCURRENCE Concurrence directe ou indirecte (autre forme de loisirs sur le territoire)	
LES OPPORTUNITES	LES MENACES
De nombreuses associations qui a première vue pourrait être des concurrents en termes de loisirs proposés mais qui crée aussi des opportunités de monter des projets en partenariat	Articulation pas toujours claire aux yeux du publics des missions MJC/Centre social
La MJC : la seule structure du pays voironnais à proposer un accueil jeunes de 14h par semaine et notamment le samedi	Une offre de loisirs très dense sur le territoire

LES PUBLICS ET LEURS ATTENTES Evolution des pratiques Attentes des adhérents	
LES OPPORTUNITES	LES MENACES
Après COVID : un vrai besoin de lien social : un retour à l'activité en groupe qui a permis de relancer l'activité	Evolution des pratiques désorganisées (hors cadre structuré associatif)
Des activités « bien-être » très demandées	Evolution des pratiques autonomes, à la maison, suite à l'expérience du COVID
	Une pratique consumériste qui ne correspond pas aux format associatif

LES PARTENAIRES Institutionnels - Associatifs et autres -	
LES OPPORTUNITES	LES MENACES

Un potentiel de partenaires conséquent :	Des partenaires institutionnels aux dotations limitées et donc des possibles baisses de subvention
Opportunités de travailler avec les communes du cœur	
Opportunité car un tissu asso dynamique à rives : des pistes de travail ensemble	
Des envies de la parts des écoles locales et une confiance mutuelle	
Un soutien réciproque MJC/Commerces locaux	

LE MACRO ENVIRONNEMENT



L'analyse PESTEL est un outil d'analyse stratégique. Elle permet d'analyser l'environnement macroéconomique de l'entreprise pour faire ressortir les facteurs (sous forme d'opportunités et de menaces) qui peuvent l'influencer.

PESTEL est un acronyme, qui signifie politique, économique, sociologique, technologique, environnemental et légal.

Source : <https://marketingstrategiesbusiness.com/lanalyse-pestel-une-analyse-du-macroenvironnement-de-lentreprise/>

ENVIRONNEMENT POLITIQUE	
LES OPPORTUNITES	LES MENACES
Localement, une municipalité en soutien.	Les baisse de dotations possibles subis par les collectivités pouvant avoir un impact sur les soutiens aux associations
Politique nationale en faveur de l'apprentissage : des dispositifs à mobiliser	Les baisse de subvention culturelle à différentes échelle territoriale
	Les MJC : un avenir menacé : des municipalités qui vont des choix et des MJC qui disparaissent
	Des choix locaux ayant un impact direct sur la vie des structures gérant des LASH : disparition dispositif financement BAFA du pays voironnais et aucun soutien pour aider à trouver un palliatif.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	
LES OPPORTUNITES	LES MENACES
	Contexte international et national pesants

Une densité d'entreprises sur le territoire rivois et au-delà à considérer	Baisse du pouvoir d'achat : le budget loisir le premier impacté au sein des ménages
Des réseaux d'entreprises constitués pouvant être des interlocuteurs facilitateurs pour se rapprocher du monde économique	Inflation ++
	Des métiers dans l'animation peu valorisé et donc peu attractifs (horaires, charge de travail)
	Des entreprises très sollicitées par les autres acteurs associatif en recherche de fonds

ENVIRONNEMENT socio démographique	
LES OPPORTUNITES	LES MENACES
Une population rivoise en augmentation : des besoins fort de la population ?	Une forte culture sportive à Rives mais moins « culturelle » de la population locale
	Rives : ville du pays voironnais au revenu médian le plus bas
	Une demande de plus en plus forte de la population pour l'accueil de loisir enfance et l'espace jeunesse : impossible à satisfaire avec les moyens existants
	Une perte des vocations « animation socioculturelle » que les jeunes

ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE	
LES OPPORTUNITES	LES MENACES
Des outils existants pour optimiser les inscriptions (ALSH i activités : portail familles, applications diverses)	

ENVIRONNEMENT ECOLOGIQUE	
LES OPPORTUNITES	LES MENACES
Une vague de conscientisation qui correspond aux principes de la MJC dans sa politique RSE et dans ses valeurs	

ENVIRONNEMENT LEGAL- REGLEMENTAIRE	
LES OPPORTUNITES	LES MENACES
	Convention collective ECLAT et ses évolutions (un plus pour les salariés mais des contraintes à considérer pour la structure)

V. Analyser les éléments de diagnostic

Ce que l'on retient du diagnostic : croisement des données, synthèse des choses à retenir par DAS : Une structure solide structurellement, reconnues des moyens humains compétents, engagés, socle du projet collectif, une place prise ou reprise au niveau local permettant un encrage certain mais des fragilités à intégrer dans une logique prospective, avec le questionnement des moyens à l'avenir (les

fonds publics ont vocation à diminuer ?) mais des leviers encore mal explorés qui peuvent être investis, tout en ayant conscience de la conjoncture actuelle.

VI. Les axes stratégiques et objectifs généraux qui émergent

Six axes émergent du travail de diagnostic mené.

AXE 1 : VIE ASSOCIATIVE ET LIEN SOCIAL

Pour renforcer la vie associative, contribuer à développer le lien social et investir tous les publics sans distinction dans la vie de la MJC

Objectif 1 : Mobiliser et investir

- Faire de la MJC la MJC de tous les habitants
- Renforcer le sentiment d'appartenance des adhérents et l'attachement des rivois à leur MJC
- Investir les adhérents dans la vie de la MJC (consomm'acteurs)
- Faire vivre le réseau d'adhérents
- Construire une filière du bénévolat et l'accompagner (cf. travail séance codev) pour faire émerger les bénévoles (tout âge) et les administrateurs

Objectif 2 : Favoriser le lien social entre tous

- Favoriser la mixité des publics
- Réfléchir à des formes de gouvernance ou d'accompagnement participatives (démocratie participative, sociocratie)
- Privilégier le faire ensemble
- Développer l'inter secteurs
- Accueillir des publics variés et contribuer à l'épanouissement de tous au service du vivre ensemble
- Accompagner des projets collectifs pour favoriser le lien social et le faire ensemble
- Veiller à adopter dans les actions menées une logique inclusive pour tous les publics

Objectif 3 : Rendre accessible l'offre MJC

- Continuer le travail sur l'accessibilisation des activités MJC (tous secteurs confondus)
- Privilégier la tarification au quotient
- Démocratiser la culture et la rendre accessible (casser les barrières sociales et les freins divers et faire venir la culture au plus grand nombre)
- Travailler en partenariat avec les acteurs de la solidarité

Objectif 4 : Partager le projet associatif pour que chacun se l'approprie

- Diffuser le projet associatif
- Trouver une forme de communication simplifiée et pédagogique pour faciliter l'appropriation et l'adhésion au projet

AXE 2 : EDUCATION CITOYENNE ET SOCIETALE

Pour contribuer à l'ouverture de chacun, à la conscientisation sur des dimensions sociétales et à la « formation » des citoyens

Objectif 1 : Éduquer (au sens « éducation populaire »), éveiller et sensibiliser les publics

- Développer la logique de filière éducative, en renforçant l'action 3-25 ans et en l'étendant à tous les âges, tous les publics
- Intégrer dans nos actions les principes d'éducation populaire
- Proposer une action enfance, jeunesse, culture et loisirs au service de la sensibilisation et de la formation citoyenne et sociétale
- Favoriser la conscientisation et développer l'esprit critique et l'envie d'agir
- Travailler avec les établissements éducatifs du territoire pour œuvrer ensemble
- Utiliser l'outil pédagogique « accompagnement de projet » pour insuffler les bonnes pratiques, sensibiliser, former et informer

Objectif 2 : Formaliser et mener une politique RSE au sein de la MJC

- Renforcer notre démarche écoresponsable et la faire connaître pour mobiliser autour du sujet
- Travailler sur la compréhension et l'implication des équipes sur les questions environnementales et sociales (salariés, bénévoles, adhérents, partenaires)
- Se rapprocher des acteurs spécialistes des dimensions environnementales ou de sujets sociétaux pour les mobiliser et bénéficier de leur accompagnement et leurs conseils en la matière
- Développer des partenariats avec des acteurs locaux sensibilisés à la démarche pour œuvrer conjointement sur ces dimensions (ex : acteurs de l'économie circulaire et tout type d'acteur agissant en faveur de la cause environnementale ou de causes sociales)
- Avoir le souci d'être un acteur local au service des questions environnementales et sociétales

Objectif 3 : Accompagner des individus et des projets

- Accompagner des projets pour rendre acteur et permettre le développement de compétences, connaissances et savoir-être (accompagnement 3-11, 12-17, 18-25 ans et adultes mais aussi bénévoles et salariés)
- Renseigner, informer et orienter des individus
- Développer des actions en faveur de l'insertion professionnelle : accueil de stagiaires, contrat alternance, service civique
- Former au BAFA (en partenariat avec organisme de formation) et veiller à en faciliter l'accès
- Accompagner des associations sur des besoins spécifiques correspondants aux compétences de la MJC

AXE 3 : LIEN PARTENARIAL, FONCTIONNEMENT EN RESEAU et DYNAMIQUE TERRITORIALE

Pour renforcer le lien partenarial et s'appuyer sur la logique du « faire ensemble » pour mieux servir le territoire et la dynamique locale

Objectif 1 : Renforcer les partenariats au service du territoire

- Renforcer le lien avec la ville de Rives
- Développer des partenariats avec les acteurs locaux : centre social, acteurs associatifs, acteurs économiques (bâtir des ponts) pour un soutien réciproque
- Développer des interactions pour construire ensemble et monter des projets ensemble

- Veiller à la bonne articulation des actions locales et veiller au lien entre les acteurs notamment par rapport aux publics qui sont en commun
- Concrétiser la démarche partenariale avec les communes du « cœur vert » au profit des habitants du territoire au sens large
- Dépasser les frontières administratives et se questionner sur la réalité de nos publics pour identifier avec quels autres acteurs travailler
- Soutenir les acteurs économiques locaux

Objectif 2 : Travailler en réseau

- Réseau local associatif
- Réseau fédéral des MJC : Union des MJC, AD 38, Plateforme régionale, Confédération nationale
- Réseau culturel : GR 38, réseau relevant du dispositif EAC
- Réseaux professionnels : CAPV, HEXOPEE
- Identifier les réseaux professionnels dans lesquels s'investir : réseaux d'entreprises
- Créer et faire vivre un réseau d'adhérents en situation de développement d'activité professionnelle (démarche d'accompagnement et de soutien solidaire)

Objectif 3 : Positionner la MJC comme soutien sur ses domaines de compétences

- Être un soutien pour des projets individuels et collectifs : accompagnement de projets (tout public)
- Faire bénéficier des compétences de la MJC aux acteurs locaux qui en auraient besoin (exemple : montage de dossier de demande de subvention) et aux individus (information jeunesse, accompagnement de projet 18-25)

AXE 4 : BIEN-ETRE ET BIEN-VIVRE

Pour répondre au besoin d'épanouissement des publics mais aussi des acteurs de la MJC

Objectif 1 : Contribuer au bien-vivre et bien-être des habitants, des adhérents, des usagers

- Participer à l'animation de vie locale pour offrir des événements et actions apportant épanouissement et plaisir d'y participer
- Organiser des événements pour tous
- Développer des actions au service des besoins des habitants, d'adhérents, usagers
- Développer des activités sur des temps correspondant aux disponibilités des adhérents, selon leur profil (ex : actifs)
- Renforcer le lien MJC/adhérents
- Assurer un accueil et une écoute bienveillante et accompagnatrice
- Être en veille pour identifier de potentielles problématiques vécues par des adhérents et savoir agir en conséquence
- Être en lien avec les acteurs locaux pour orienter les adhérents selon des problématiques qui pourraient être identifiées
- S'assurer de l'inclusion de tous de manière à ce que tous les adhérents puissent participer librement à la vie de la MJC à ses actions

Objectif 2 : Veiller au bien-être des adhérents investis (bénévoles) dans la vie de la MJC

- Mener une politique de bénévolat reconnaissante et valorisante

- Faire de la MJC un espace accueillant où il fait bon vivre et s'investir
- Accompagner les bénévoles dans leurs engagements et dans leurs missions
- Valoriser l'engagement des bénévoles
- Développer le nombre de bénévoles pour répartir davantage les missions
- S'interroger sur le format des actions très mobilisatrices pour soulager l'équipe bénévole

Objectif 3 : S'assurer du bien-être des salariés au travail

- Mettre en place une politique de santé et sécurité au travail
- S'assurer d'une veille et d'un accompagnement bienveillants
- Définir et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques (évaluation des risques, document unique...)
- Veiller à la justice organisationnelle
- Travailler pour adapter les locaux et l'organisation des espaces aux besoins des salariés
- Travailler en étroite collaboration avec les représentants des salariés (dans le cadre du CSE) pour construire et mener les actions dans le cadre du dialogue social

AXE 5 : RESSOURCES ET DEVELOPPEMENT

Se donner les moyens d'agir pour permettre le développement des actions de la MJC, au service du territoire et de sa dynamique

Objectif 1 : Travailler avec les soutiens/financeurs publics existants pour pérenniser ces moyens voire les développer

- Travailler avec la ville sur la convention d'objectifs (COPIL, échanges et identification des axes de travail, renforcement du lien de confiance)
- Travailler davantage avec le CCAS
- Travailler avec le Département sur les thématiques jeunesse et culture
- Travailler avec la CAPV dans le cadre des actions qui peuvent être bénéficiaires de soutien
- Travailler avec la CAF de l'Isère
- Identifier les acteurs publics pouvant être soutiens en fonction des actions menées

Objectif 2 : Développer des ressources financières nouvelles et les diversifier

- Définir et mettre en œuvre une politique de mécénat
 - Mettre des forces vives sur le sujet (développer le temps de travail)
 - Se former pour se professionnaliser sur le sujet
 - Définir des objectifs et un plan d'actions
 - Constituer un réseau de partenaires soutien
 - Communiquer sur la démarche
 - Faire intégrer au plus grand nombre cette démarche pour mobiliser les réseaux des adhérents et des partenaires
 - Maîtriser les aspects juridiques et fiscaux liés au mécénat
- Maîtriser les rouages du financement participatif et des dons des particuliers et encourager ces démarches
 - Se former
 - Expérimenter
 - Informer

- Développer une politique de partenariat avec les acteurs locaux, toutes formes de soutien confondues (mécénat, sponsoring...)
- Être en veille sur les financements mobilisables et notamment sur les nouveaux dispositifs à explorer (fondations, subventions...)
- Identifier les compétences mobilisables dans les réseaux existants au sein des adhérents, bénévoles, partenaires
- Identifier les réseaux d'acteurs qui pourraient être leviers pour s'en rapprocher

Objectif 3 : Identifier, en parallèle des actions déjà menées pour répondre aux besoins du public, des actions novatrices et porteuses

- Être un laboratoire de curiosité pour lancer des actions et innover
- Être en veille sur les activités et besoins actuels pour proposer des actions porteuses

Objectif 4 : Avoir une réflexion sur la politique tarifaire

AXE 6 : PROFESSIONNALISATION INTERNE

Pour continuer à monter en compétences et à se structurer dans le but d'améliorer le service aux adhérents et aux habitants du territoire

Objectif 1 : Développer un projet RH : salariés (permanents, intermittents) et bénévoles

- Faire monter en compétences l'équipe
- Formaliser des procédures pour assurer la transmission et le transfert des compétences, des connaissances
- Développer des savoirs être-adaptés
- Organiser les locaux et les espaces de travail de manière adaptée à l'activité et aux besoins des acteurs
- Développer les compétences sur des domaines spécifiques :
 - Entrepreneur de spectacles vivants
 - Mécénat
 - Sécurité au travail
- S'assurer d'une organisation interne fluide et efficace (démarche de CODEV et suite)
- Mobiliser les acteurs (salariés et bénévoles) sur leurs domaines de compétences
- S'assurer d'avoir une équipe engagée et inscrite dans une logique d'amélioration continue

Objectif 2 : Optimiser la stratégie de communication

- Faire en sorte que la MC soit mieux vue/identifiée en développant une signalétique adaptée et pérenne
- Définir un plan de communication :
 - Planification
 - Organisation des moyens humains en conséquence (ex : affichage)
- Se doter d'outils fonctionnels et améliorer l'utilisation des outils actuels
- Retravailler le site Internet pour en faire un outil intuitif et une source d'informations facile à utiliser

Objectif 3 : Continuer à développer une gestion financière raisonnée et responsable

- Continuer à faire vivre la commission financière

- Définir des procédures cadrant des domaines spécifiques (gestion des caisses, ...)
- Affiner les outils de gestion et de suivi budgétaires
- Rendre les outils et documents présentés accessibles et compréhensibles par le plus grand nombre

Objectif 4 : Adapter les usages et le fonctionnement à la réglementation

- Travailler les textes régissant la vie de l'association et les adapter aux évolutions (statuts, RI...)
- Rendre les textes régissant la vie de la MJC connus et compréhensibles par tous
- Formaliser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques (production du document unique de sécurité)
- Se mettre en conformité par rapport à la réglementation des entrepreneurs de spectacles vivants
- Être en veille sur la convention collective et ses évolutions
- Travailler sur la sûreté et sécurité des travailleurs et du public

VII. Les axes identifiés prioritaires

Un travail d'analyse et de réflexion a été mené avec l'équipe de salariés et le conseil d'Administration pour déterminer les axes prioritaires. Sont donc définis comme « à considérer une priorité » :

AXE 2
Education citoyenne et
sociétale

AXE 4
Bien-être et bien-vivre

AXE 5
Ressources et
développement

VIII. Plan d'actions et dispositif d'évaluation du projet

1. Le plan d'action pour les axes prioritaires :

AXE 2 : Education citoyenne et sociétale

Objectif 1 : Éduquer (au sens « éducation populaire »), éveiller et sensibiliser les publics		
	Développer la logique de filière éducative, en renforçant l'action 3-25 ans et en l'étendant à tous les âges, tous les publics	Action 1 : suivre/évaluer/ajuster le projet éducatif MJC
	Intégrer dans nos actions les principes d'éducation populaire	Action 1 : oranisation d'une formation "Educ pop" pour les acteurs de la MJC
	Proposer une action enfance, jeunesse, culture et loisirs au service de la formation citoyenne et sociétale	Action 1 : projet éducatif et pédagogique dont l'ADN est la construction citoyenne des enfants et ados
	Favoriser la conscientisation et développer l'esprit critique et l'envie d'agir	Action 1 : projet éducatif et pédagogique
	Travailler avec les établissements éducatifs du territoire pour œuvrer ensemble	Action 1 : rencontre, projet commun
		Action 2 : travail médiation et sein projet d'éctblissement (culture/école)
	Utiliser l'outil pédagogique « accompagnement de projet » pour insuffler les bonnes pratiques, sensibiliser, former et informer des individus et des structures	
		Action 1 : en culture, en activités, en ALSH....
		Action 2 : Accompagner des projets pour rendre acteur et permettre le développement de compétences, connaissances et savoir-être (accompagnement 3-11, 12-17, 18-25 ans et adultes mais aussi bénévoles et salariés)
	Renseigner, informer et orienter des individus	
	Développer des actions en faveur de l'insertion professionnelle : accueil de stagiaires, contrat alternance, service civique	
	Former au BAFA (en partenariat avec organisme de formation) et veiller à en faciliter l'accès	
	Accompagner des associations sur des besoins spécifiques correspondants aux compétences de la MJC	
Objectif 2 : Formaliser et mener une politique RSE au sein de la MJC		
	Renforcer notre démarche écoresponsable et la faire connaître pour mobiliser autour du sujet	Action 1 : jardin péda, action sensibilition, lombricomposteur au centre de loisirs
		Action 2 : réorganiser le tri au siège de la MJC et la gestion des déchets
		Action 2 : intégration de laspect éco-responsbale ddans les événelents et actions (circuit court, zéro déchet...)
	Travailler sur la compréhension et l'implication des équipes sur les questions environnementales et sociales (salariés, bénévoles,)	
	Se rapprocher des acteurs spécialistes des dimensions environnementales ou de sujets sociétaux pour les mobiliser et bénéficier de leur accompagnement et leurs conseils en la matière	Action 1 : formation CAPV (lombri composte)
	Développer des partenariats avec des acteurs locaux sensibilisés à la démarche pour œuvrer conjointement sur ces dimensions (ex : acteurs de l'économie circulaire et tout type d'acteur agissant en faveur de la cause environnementale ou de causes sociales)	Action 1 : se rapprocher du service déchets CAPV + pic-vert pour une action économie circulaire (vaisselle)
	Avoir le souci d'être un acteur local au service des questions environnementales et sociétales	
		Action 1 : communiquer largement sur le prêt de vaisselle aux associations pour mettre activer le projet

AXE 4 : Bien-être et bien-vivre

Objectif 1 : Contribuer au bien-vivre et bien-être des habitants, des adhérents, des usagers		
	• Participer à l'animation de vie locale pour offrir des événements et actions apportant épanouissement et plaisir d'y participer	
	• Organiser des évènements pour tous	
	• Développer des actions au service des besoins des habitants, d'adhérents, usagers	
	• Développer des activités sur des temps correspondant aux disponibilités des adhérents, selon leur profil (ex : actifs)	
	• Renforcer le lien MJC/adhérents	
	• Assurer un accueil et une écoute bienveillante et accompagnatrice	
	• Etre en veille pour identifier de potentielles problématiques vécues par des adhérents et savoir agir en conséquence	
	• Etre en lien avec les acteurs locaux pour orienter les adhérents selon des problématiques qui pourraient être identifiées	
		Action 1 : rencontrer régulièrement les acteurs du territoires : centre social, CCAS, assistantes sociales, CMP, maison de l'emploi
	• S'assurer de de l'inclusion de tous de manière à ce que tous les adhérents puissent participer librement à la vie de la MJC à ses actions	
		Action 1 : mettre en place un fonctionnement avec centre sociale et CCAS pour faciliter/favoriser la venue des publics invisibles ou en difficultés sur les temps/événements MJC (ex : spectacles gratuits ou au chapeau)
Objectif 2 : Veiller au bien-être des adhérents investis (bénévoles) dans la vie de la MJC		
	• Mener une politique de bénévolat reconnaissante et valorisante	
	• Faire de la MJC un espace accueillant où il fait bon vivre et s'investir	
	• Accompagner les bénévoles dans leurs engagements et dans leurs missions	
	• Valoriser l'engagement des bénévoles	
	• Développer le nombre de bénévoles pour répartir davantage les missions	
	• S'interroger sur le format des actions très mobilisatrices pour soulager l'équipe bénévole	
Objectif 3 : S'assurer du bien-être des salariés au travail		
	• Mettre en place une politique de santé et sureté au travail et prévention des risques	
		Action 1 : rédiger/formaliser le DUER
		Action 2 : suivre et réactualiser le DUER
		Action 3 : identifier les investissements/matériel/travaux nécessaires pour garantir la santé/sécurité au travail
	• S'assurer d'une veille et d'un accompagnement bienveillants	
		Action 1 : mener annuellement des entretiens individuels
	• Veiller à la justice organisationnelle	
		Action 1 : évaluer avec le CSE le sentiment d'équité/justice organisationnelle
		Action 2 : formailiser un Règlement intérieur professionnel
	• Travailler pour adapter les locaux et l'organisation des espaces aux besoins des salariés	
		Action 1 : réflexion par poste de travail au sujet de l'ergonomie au travail (consignes médecine du travail)
	• Travailler en étroite collaboration avec les représentants des salariés (dans le cadre du CSE) pour construire et mener les actions dans le cadre du dialogue social	

AXE 5 : Ressources et développement

Objectif 1 : Travailler avec les soutiens/financeurs publics existants pour pérenniser ces moyens voire les développer		
		Travailler avec la ville sur la convention d'objectifs (COPIL, échanges et identification des axes de travail, renforcement du lien de confiance)
		Travailler davantage avec le CCAS
		Travailler avec le Département sur les thématiques jeunesse et culture
		Travailler avec la CAPV dans le cadre des actions qui peuvent être bénéficiaires de soutien
		Travailler avec la CAF de l'Isère
		Identifier les acteurs publics pouvant être soutiens en fonction des actions menées
Objectif 2 : Développer des ressources financières nouvelles et les diversifier		
		- Définir et mettre en œuvre une politique de mécénat - Mettre des forces vives sur le sujet (développer le temps de travail) - Action 1 : renforcer le temps de travail pour inclure cette mission (contrat/fiche d'emploi d'un salarié) - Se former pour se professionnaliser sur le sujet - Action 1 : identifier et suivre des formations courtes sur le thème du mécénat - Définir des objectifs et un plan d'actions - Constituer un réseau de partenaires soutien - Communiquer sur la démarche - Action 1 : produire une plaquette - Action 2 : utiliser la presse et réseaux sociaux - Action 3 : identifier les réseaux locaux pour trouver des pistes (rives, univ, rd, centre alpes...) - Faire intégrer au plus grand nombre cette démarche pour mobiliser les réseaux des adhérents et des partenaires - Maîtriser les aspects juridiques et fiscaux liés au mécénat - Maîtriser les rouages du financement participatif et des dons des particuliers et encourager ces démarches - Se former - Expérimenter - Informar - Développer une politique de partenariat avec les acteurs locaux, toutes formes de soutien confondues (mécénat, sponsoring...) - Action 1 : mettre en place des partenariats rémunérateurs : SAFTI - Etre en veille sur les financements mobilisables et notamment sur les nouveaux dispositifs à explorer (fondations, subventions...) - Action 1 : identif nouvelel subv - Actopon 2 : formation eta ccoampgenement/senseibilitation des salairés et bée,voles MJC sur la getsion raison des dépenses. - Identifier les compétences mobilisables dans les réseaux existants au sein des adhérents, bénévoles, partenaires - Action 1 : identifier des adhérents, parents, familles ALSH comme mécènes ou relai/intermédiaire
Objectif 3 : Identifier des actions novatrices et porteuses		
		- Etre un laboratoire de curiosité pour lancer des actions et innover - Action : activités dans le vent poiuvant répondre à des attentes (et oindéites) - Etre en veille sur les activités et besoins actuels pour proposer des actions porteuses
Objectif 4 : Avoir une réflexion sur la politique tarifaire		
		Action 1 : commission finances
		Action :commisison arbitrage activité
		Action 23 : chaque action réflexion sur économie/recettes à générer

2. Les échéances évaluatives

Priorité 0>1>2>3	Échéance	30/06/2023 ou 30/04/2023	31/12/2023	30/06/2024 ou 30/04/2024	31/12/2024	30/06/2025 ou 30/04/2025	31/12/2025
---------------------	----------	--------------------------------	------------	--------------------------------	------------	--------------------------------	------------

Le Conseil d'administration sera l'instance évaluative (même si pour l'y préparer un travail préparatoire sera mené en amont des étapes par le bureau et les salariés de la MJC).

IX. Annexes

1. Annexe 1 : Les étapes de la construction du projet associatif

ETAPE « PREAMBULE » : Journée de lancement : samedi 26 mars 2022, 10h-13h

Objectif : mobiliser le plus de personnes possibles pour envisager de penser el projet MJC à plusieurs mains, d'être dans une démarche collective pour en faire émaner un projet collectif, porté à un maximum de personnes.

Livrable attendu : des idées, des critiques, des pistes d'actions, des envies.... exprimés par les participants.

Méthodologie : selon le cadre proposé par Les Orageuses.

ETAPE 2 - EVALUATION DU PROJET ANTERIEUR et ETAT DE SLIEUX (DIAGNOISTIC) : mars-avril 2022

Objectifs :

- Evaluer le projet antérieur : faire le point sur les réalisations, les axes investis, ceux peu développer (expliquer les situations constatées)
- Recueillir un maximum de données pertinentes pour nourrir l'analyse et ensuite faire émerger les axes

Méthodologie :

- 1) Analyse des idées, pistes identifiées le 26 mars : travail de classification, catégorisation et traduction en objectifs et axes de travail grande tendances
 - a. Outil Framindmap
 - b. Livrable Les orageuses
- 2) Etude des données froides et chaudes connues ce jour sur le territoire (rivois et bassin de vie)
 - a. Insee
 - b. ABS pays Voironnais
- 3) Recueil de la parole des adhérents/habitants pour connaître les attentes, envies, satisfactions, insatisfactions : questionnaires à diffuser largement
- 4) Séance de travail avec l'équipe salariée
- 5) Séance de travail avec Bureau et CA
- 6) Etablissement de la synthèse du diagnostic

ETAPE 3 - DIAGNOSTIC ANALYSE (faire parler le diagnostic) : avril – mai 2022

Objectifs :

- Faire parler les données recueillies dans le cadre de l'état des lieux et en dégager les forces/faibles/opportunités/menaces à considérer :

ANALYSE EXTERNE : <https://www.youtube.com/watch?v=NbAYmTa4UYw>

- Macro environnement (méthode PESTEL)

- Micro environnement (Méthode PORTER)
ANALYSE INTERNE : <https://www.youtube.com/watch?v=6xJ328paDsw>

- Etudier plus spécifiquement les Domaines d'Activités Stratégiques pour une réflexion dédiée à chaque DAS

Livable :

Production d'un tableau de synthèse type matrice SWOT

IDENTIFICATION DES AXES ET OBJECTIFS : mai-juin 2022

Objectif :

A partir du diagnostic et de l'analyse, identifier les axes qui en découlent et les traduire en objectifs généraux et opérationnels

Livable :

Arborescence par axe

DEFINITION DU PLAN D'ACTION et du DISPOSITIF D'EVALUATION : juin-juillet 2022

Objectifs :

- Définir les moyens à mettre en œuvre et l'organisation de ces moyens pour mener à bien le projet
- Identifier les dispositifs d'évaluation (mi-parcours et fin de projet)

ECRITURE DU PROJET ASSOCIATIF

2. Les principes des MJC charte confédérations des MJC de France



DECLARATION DES PRINCIPES DE LA CONFÉDÉRATION DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE FRANCE

Cette déclaration des principes est proposée aux Unions et Fédérations régionales des MJC pour adhérer à la Confédération des MJC de France. Pour faire acte d'adhésion, il est nécessaire de se reconnaître dans les missions, les valeurs et les principes de fonctionnement de cette déclaration.

VALEURS ET POSITIONNEMENT

1. Les Maisons des Jeunes et de la Culture et les associations adhérentes aux Unions et Fédérations régionales des MJC, qui elles-mêmes constituent la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, ont toutes pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elles permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

La démocratie se vivant au quotidien, les Maisons des Jeunes et de la Culture ont pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encourageant l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

2. L'action éducative des MJC en direction et avec les jeunes est une part importante de leur mission. Les MJC favorisent le transfert des savoirs et des expériences entre générations et encouragent les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.

3. Les MJC et autres associations adhérentes sont ouvertes à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participant·es. Respectueuses des convictions personnelles, elles s'interdisent toute attache avec un parti, un mouvement politique, ou syndical, une confession. Elles respectent le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines. Elles contribuent à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier et le village.

4. Cet enracinement n'est possible que si les MJC et les associations adhérentes, aidées par les Unions et Fédérations régionales sont à l'écoute de la population et participent au développement local. Elles agissent notamment en partenariat avec les collectivités locales et territoriales.

Elles sont force de proposition oeuvrant pour l'intérêt général et agissent comme des lieux de médiation sociale.

5. La Confédération, les Unions et Fédérations régionales de MJC, les associations et MJC locales adhérentes s'engagent à une pratique et à une conception active de la démocratie. Elles suscitent le débat d'idées ; elles favorisent la créativité et l'initiative, l'innovation et l'expérimentation.

6. Les MJC sont originales, de par la variété de leurs expériences : elles mettent à la disposition de la population leurs compétences et savoir-faire dans la manière de maîtriser des projets, de gérer des équipements collectifs et d'animer les relations entre les personnes. Avec leurs élu·es et animateur·ices bénévoles, et leurs salarié·es, elles ont une exigence de qualité et de pertinence pour leurs offres de service en matière de loisirs, d'insertion, d'animation et de formation.

7. Le partage des mêmes valeurs, la définition en commun des grandes orientations par les élu·es bénévoles et les professionnel·les, le fonctionnement en réseau (ii) et le respect de l'autonomie de chaque échelon fondent l'originalité et la dynamique de la Confédération des MJC de France.

VOCATIONS ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

8. La Confédération veille au respect, par les Unions et Fédérations régionales, de la présente Déclaration des principes.

Elle génère, par la recherche et le débat, les orientations stratégiques (iii) ainsi que l'actualisation de son rôle et de son unité sociale. Celles-ci sont arrêtées en commun avec les Unions et Fédérations régionales. La Confédération représente le réseau au niveau national et international.

9. Les Fédérations régionales animent le réseau des MJC et association adhérentes, sur la base des orientations stratégiques qu'elles ont contribué à définir. Elles prennent l'initiative de les mettre en oeuvre en directions et avec les MJC et les associations concernées, notamment les unions locales, intercommunales et départementales. Elles veillent à la cohésion du réseau et au développement

d'actions communes. Elles offrent des services adaptés aux besoins et aux attentes des MJC et associations adhérentes. Elles les conseillent et les assistent à leur demande. Elles représentent le réseau au niveau régional, départemental et local.

10. Les MJC et association adhérentes représentent localement le réseau. Elles sont encouragées à élaborer chacune un projet cohérent de développement dans le respect de la présente Déclaration des principes. Ces projets sont définis localement, car ils doivent être l'expression de la volonté de l'association et prendre en compte les besoins socioculturels de la commune ou du quartier, les attentes des partenaires de la MJC ou d'autres intervenant·es.

Pour élaborer ces projets, les MJC s'appuient sur les orientations stratégiques et bénéficient de l'assistance des Unions et Fédérations régionales.

- ① La MJC désigne – comme un terme générique – des associations socioculturelles qui partagent les mêmes vocations, positionnements et valeurs sous forme d'organisations différentes : Maison Pour Tous, de quartier, de Loisirs et de la Culture, Centre d'Animation, rural, socioéducatif, Foyer de Jeunes, Espace culturel, OCAI, Forum, etc.
- ② Ensemble d'associations unies par des liens structurels ou fonctionnels de nature variée (activités, type, géographiques, publics, etc.) reposant cependant sur les intérêts communs.
- ③ Les orientations stratégiques définissent des activités prioritaires à caractère général, laissant une marge de manoeuvre dans les applications.

NB. Sont signataires de la Déclaration des Principes à Toulouse, le 23.10.1994 : Jean LALILI (AREGES MJC & FRMJC Ile-de-France), Marcel GARRIGUE et Michel MEUNIER-RIVIERE (UNIREG), Daniel BOULET (Union Normande des MJC), Edith LE BEC (FRMJC Bretagne), Bernard BIANCIOTTO (FRMJC Auvergne), Yves DUCHEMIN (FRMJC Picardie), Frédéric PRELLE (UNIREG Rhône-Alpes), Cécile ROTH (FRMJC Grenoble), Pierre GONON (FRMJC Lyon), Pierre PINON (FRMJC Champagne-Ardenne), Bernard RAULLET (FRMJC Midi-Pyrénées), Robert COLOMBES (FRMJC Languedoc-Roussillon), Patrick MENNUCCI (FRMJC PACA), Marco AH KIEM (URAD La Réunion), Pascal PAIN (FDMJC-AAD Martinique).

3. Lexique des valeurs MJC

Lexique des valeurs identifiées en CA du 10 octobre 2022 dans le cadre du travail sur le projet associatif

Des définitions pour :

- ➔ Mieux comprendre,
- ➔ Faire référence commune,
- ➔ Aider chacun à identifier les valeurs qui paraissent essentielles pour guider et encadrer l'action de la MJC.

Table des matières

1. Accessibilité	63
2. Bienveillance.....	63
3. Citoyenneté	63
4. Convivialité	64
5. Démocratie	64
6. Ecoute.....	64
7. Education Populaire	65
8. Efficacité	65
9. Efficience	65
10. Emancipation.....	66
11. Epanouissement	66
12. Equité.....	66
13. Générosité	67
14. Inclusion	67
15. Intergénérationnel	67
16. Laïcité	68
17. Liberté.....	68
18. Lien social	68
19. Mixité (sociale)	69
20. Neutralité	69
21. Partage	70
22. Respect	70
23. Simplicité	71
24. Solidarité.....	71
25. Tolérance	71
26. Notions qui ne sont pas des valeurs mais citées lors du CA.....	71
Santé.....	71
Plaisir	71
Enrichissement (humain, social, personnel) :	72
27. Bibliographie et webographie suggérées pour les curieux	72

I. Accessibilité

Dans le contexte du *handicap* que l'on peut tout à fait étendre à la société en générale :

« L'accessibilité assure la capacité de tous et toutes, *quels que soient le handicap*, d'avoir accès, d'utiliser et de bénéficier de son environnement. Cela signifie qu'il faut veiller à ce que les personnes *vivant avec un handicap* aient accès à leur environnement physique, aux transports, à l'information, aux communications et à tout autre service ou infrastructure qui sont ouverts et offerts au public, sur un pied d'égalité avec les autres. L'accessibilité signifie avoir les conditions nécessaires pour réduire ou éliminer les barrières qui entravent la participation active et efficace des personnes *vivant avec un handicap*, et ce à égalité avec les autres personnes ».

NB (Anne) : les autres barrières que celle du handicap : financières, physiques, culturelles, sociales...

Source : <https://equitas.org/wp-content/uploads/2019/03/Comprendre-l%E2%80%99accessibilit%C3%A9-%E2%80%93-Quelques-d%C3%A9finitions.pdf>

Exemple : accueillir des personnes porteuses de handicap dans nos locaux, nos activités, mais aussi rendre notre site internet accessible...

II. Bienveillance

Disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui

Source : Larousse

III. Citoyenneté

« La citoyenneté qui n'est pas seulement la politisation (l'art de réfléchir sur la politique institutionnelle) mais une pratique active : art de parler en public, de savoir écouter, de gérer un groupe, de s'intégrer à la société... » : Définition de Jacques Bertin pour le magazine Politis.

L'idée de citoyenneté, c'est-à-dire le droit de participer aux décisions relatives à la communauté politique, est au cœur de la conception occidentale des relations entre l'individu et cette société qui lui préexiste et qu'il rejoint un jour, par naissance ou par choix. Rares sont les mots chargés d'autant d'histoire, de significations, d'autant de valeurs et d'affect que ceux de « citoyen » et de « citoyenneté ».

Source : *Conseil d'état* : file:///C:/Users/utilisateur/Downloads/EA18_CE_citoyennet%C3%A9_synth%C3%A8se-1.pdf

La citoyenneté vient du mot latin civitas, qui signifie ville, ce qui renvoie à son sens d'être membre d'une organisation. L'origine de ce concept est grecque et sa signification était de permettre la participation aux affaires politiques.

<https://lespetitscitoyens.com/a-voir/la-citoyennete/>

IV. Convivialité

« Rapports positifs entre personnes, dans la société »

Source : Le Robert

« Capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques des personnes et des groupes qui la composent ».

Source : Larousse

Caractère chaleureux des relations entre les personnes au sein d'un groupe, d'une société.

Source : L'internaute

« Ambiance sympa qui donne envie d'y vivre et de partager des moments »

Source : Anne

V. Démocratie

« Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêts, et qui se fixe comme modalité d'associer à parts égales chaque citoyen dans l'expression, l'analyse, la délibération et l'arbitrage de ces contradictions. »

Source : Paul Ricoeur – L'idéologie et Utopie – 1997

« Système politique, forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple. [La démocratie politique est née dans la Grèce antique. Pourtant, ce n'est pas avant le XVIII^e siècle que fut formulée la théorie de la séparation des pouvoirs (Montesquieu) et mis en place le suffrage universel (États-Unis, 1776), qui en sont deux des fondements. Le respect des libertés publiques est au cœur même du fonctionnement de la démocratie dite aujourd'hui « libérale ».

Source : Larousse

VI. Ecoute

« Ecouter l'autre, dès lors qu'il y a relation humaine, ne procède pas autrement : il ne s'agit pas uniquement d'entendre avec notre sens auditif les mots prononcés, mais d'identifier – de « comprendre » disons-nous – ce qui est dit. C'est là que les difficultés commencent : là où il y a quelqu'un qui a dit des mots, et qui de ce fait en détermine le sens. L'écoute implique d'entrer en contact avec ce monde à part entière en même temps que, pour nous-même, cet autre univers qu'est tout être humain.

L'écoute relève d'une capacité humaine bien plus que technique. Les questions que l'on pose lors d'un entretien peuvent être écrites dans un questionnaire, mais l'écoute ne préexiste

jamais. Elle repose sur la personne qui la pratique et sur son aptitude propre. C'est cette personne qui en fera la qualité ».

Source : <https://www.cairn.info/revue-approche-centree-sur-la-personne-2008-1-page-71.htm>

Qu'est-ce que l'écoute ?

Des exigences d'une si puissante « petite chose » de Jean-Marc Randin, dans Approche Centrée sur la Personne. Pratique et recherche 2008/1 (n° 7), pages 71 à 78

VII. Education Populaire

C'est avant tout l'ambition de ne pas séparer l'action et l'analyse, de ne pas séparer celles et ceux qui font, celles et ceux qui réfléchissent, et celles et ceux qui décident

Elle se positionne en complément de l'enseignement formel,

Elle s'adresse au peuple avec plusieurs conceptions possibles de celui-ci :

- les citoyens et futurs citoyens (apprentissage par la pratique de la démocratie et de la citoyenneté ; formation de la conscience politique),
- le peuple en tant que référence culturelle et identitaire,
- le peuple en tant que classe sociale pour faire évoluer les rapports sociaux.

L'Education Populaire ne se limite pas à la diffusion de la culture académique et reconnaît les différentes formes de la culture dite populaire,

- Se déploie durant le temps libre,
- S'appuie sur la vie associative militante, sur le partage et sur l'éducation de chacun par chacun, (Education du peuple, par le Peuple, pour le Peuple).
- S'inscrit dans une perspective d'émancipation individuelle et collective.

Source : <http://www.education-populaire.fr/definition/> + « L'animateur professionnel » de Jean-Claude Gillet et Jean-Pierre Augustin

VIII. Efficacité

Capacité de produire le maximum de résultats avec le minimum d'effort

L'efficacité est la capacité à atteindre un but donné sans considération des moyens utilisés.

Source : <https://www.hbrfrance.fr/chroniques-experts/2017/10/17159-ne-pensez-plus-efficacite-efficiency/>

IX. Efficience

« L'efficience consiste ... à atteindre les résultats recherchés en utilisant de manière optimale des ressources matérielles et immatérielles, tout en minimisant les impacts négatifs induits.

Cela renvoie à la qualité avec laquelle un résultat est atteint, et invite à une comparaison avec d'autres objets, outils, dispositifs ou personnes servant de référence (« être plus ou moins efficient que »).

Source : <https://www.hbrfrance.fr/chroniques-experts/2017/10/17159-ne-pensez-plus-efficacite-efficiency/>

X. Emancipation

Désigne un processus jamais terminé qui se décline conjointement dans deux directions :

- **Développer notre compréhension du monde** : remettre en question et déconstruire ce qui paraît être des évidences, des normes (ce qui paraît être normal mais qui ne l'est pas forcément), développer une lecture critique de la culture dominante ;
- **Développer notre capacité à avoir prise sur le monde** : dépasser notre auto-censure, développer notre pouvoir d'agir, notre audace, oser, et pour cela, apprendre en faisant, expérimenter, nous autoriser à tenter et donc parfois à échouer.

Source : <http://www.education-populaire.fr/definition/>

XI. Epanouissement

« Atteindre un stade de développement plein et heureux : Une civilisation qui s'épanouit ».

« Acquérir la plénitude de ses facultés intellectuelles ou physiques ; être bien dans sa peau, dans son corps ».

Source : Larousse

« L'épanouissement personnel a un lien étroit avec la santé mentale et y occupe une place importante. En effet, quand un être épanoui rencontre des difficultés de la vie sociale, il dispose de ressources ou de capacités qui lui permettent de les surmonter avec beaucoup plus d'aisance ».

Source : <https://ourhealthyminds.com/bien-etre/importance-epanouissement-personnel-pour-sante-mentale/>

XII. Equité

« Qualité consistant à attribuer à chacun ce qui lui est dû par référence aux principes de la justice naturelle ; impartialité ».

Source : Larousse

L'équité est un sentiment de justice naturelle et spontanée, fondée sur la reconnaissance des droits de chacun, sans qu'elle soit nécessairement inspirée par les lois en vigueur. Ce sentiment se manifeste, par exemple, lorsqu'on doit apprécier un cas particulier ou concret sans se laisser guider par les seules règles du droit. C'est une forme de justice qui prend plutôt en considération l'esprit de la loi que la lettre, pour en tempérer les effets ou la faire évoluer si, comme dit Aristote, "elle se montre insuffisante en raison de son caractère général". « En

matière sociale, une répartition équitable ne correspond pas à l'égalité au sens strict. C'est une "juste mesure", un équilibre, qui permet de rendre acceptable une forme d'inégalité lorsque l'égalité ne serait pas acceptable. »

Source : <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Equite.htm>

XIII. Générosité

Le CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) parle de la générosité comme d'une "grandeur d'âme, oubli de soi, qualité de celui (celle) qui est enclin(e) à s'occuper des autres sans préoccupation d'intérêt personnel".

C'est aujourd'hui l'expression d'un acte d'altruisme. Ce concept désigne le geste de don envers un autre ou un tiers pouvant venir en aide à des personnes en situation de difficulté. En effet, la générosité peut prendre différentes formes : par le don de temps, d'argent, d'objets ou encore par la mobilisation de son entourage, professionnel ou personnel. Rosa Luxembourg disait que "dans le domaine social comme dans la vie privée, il faut tout prendre avec calme, générosité, et un petit sourire aux lèvres !".

C'est l'expression de votre compassion envers autrui et pour une cause qui vous tient à cœur.

Source : <https://www.francegenerosites.org/la-generosite/>

XIV. Inclusion

L'inclusion se rapporte à la création d'un environnement où tous les gens sont respectés de manière équitable et ont accès aux mêmes possibilités. À l'échelle de l'organisation, l'inclusion exige qu'on recense et supprime les obstacles (physiques ou procéduraux, visibles ou invisibles, intentionnels ou non intentionnels) qui nuisent à la participation et à la contribution des personnes. Elle exige également une affirmation des valeurs et des principes d'équité, de justice et de respect en se montrant ouverts à différentes opinions et perspectives, en acquérant une compréhension des autres cultures, expériences et communautés et en faisant un effort conscient pour être accueillants, serviables et respectueux de tous.

Source : JB

XV. Intergénérationnel

Qui concerne les relations entre les générations

Source : Larousse

« L'intergénérationnel nous rappelle au bon fonctionnement du social. Il y aurait une « bonne » manière d'être en relation entre générations et le mythe des sociétés traditionnelles sert de modèle. Avec l'intergénérationnel, nous sommes à la recherche d'un équilibre entre générations : qualité de vie, place sociale, reconnaissance... C'est une dynamique du social hautement chargée en valeurs, une manière de dire collectivement de quelle manière nous voulons faire société ».

Source : <https://www.pourbienvieillir.fr/favoriser-les-relations-intergenerationnelles-pourquoi/> Jean-Jacques Amyot

XVI. Laïcité

« La laïcité garantit la liberté de conscience. De celle-ci découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public. La laïcité implique la neutralité de l'Etat et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou conviction ».

« La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions. Elle assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir. Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion : personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses ».

Source : <https://www.gouvernement.fr/qu-est-ce-que-la-laicite>

XVII. Liberté

Possibilité, pouvoir d'agir sans contrainte ; autonomie.

Source : *Le Robert*

« La liberté est l'état d'une personne ou d'un peuple qui ne subit pas de contraintes, de soumissions, de servitudes exercées par une autre personne, par un pouvoir tyrannique ou par une puissance étrangère. C'est aussi l'état d'une personne qui n'est ni prisonnière ni sous la dépendance de quelqu'un ».

Source : Toupie : <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Liberte.htm>

« La liberté commence où l'ignorance finit. »

Victor Hugo

« La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres. »

John Stuart Mill

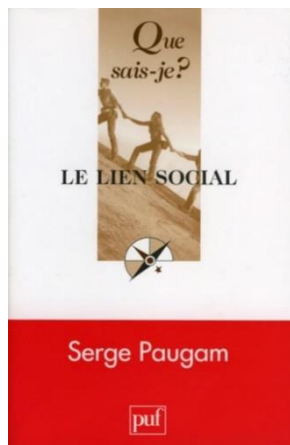
Source : <https://positivr.fr/citations-liberte/>

XVIII. Lien social

« Il n'est pas rare d'entendre parler de "crise du lien social", de la nécessité de "retisser" ce lien. Le terme désigne alors un désir de vivre ensemble, de relier les individus dispersés, d'une cohésion plus profonde de la société. Pour le sociologue, cette notion est au fondement de sa discipline tant l'homme est, dès sa naissance, lié aux autres et à la société non seulement pour assurer sa protection face aux aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son identité et de son existence en tant qu'homme ».

Source : <https://www.serge-paugam.fr/le-lien-social--id20.html>

Pour aller plus loin :



XIX. Mixité (sociale)

« Nous pouvons cependant retenir l'idée de coexistence dans un même espace de groupes sociaux aux caractéristiques différentes (Selod, 2004). La mixité sociale fait donc référence aux mélanges de classes et groupes sociaux et peut concerner tous les domaines de la vie sociale. Cette description invite à poser la question de l'échelle d'action pour l'espace considéré (ville, quartier, école, classe, etc.) et des critères retenus concernant les caractéristiques des groupes (catégorie socioprofessionnelle, niveau de revenu, de diplôme, etc.) ».

Source : INJEP – Pour aller plus loin :

https://injep.fr/wp-content/uploads/2019/03/FR42_mixit%C3%A9_sociale.pdf

XX. Neutralité

« Caractère, attitude d'une personne, d'une organisation, qui s'abstient de prendre parti dans un débat, une discussion, un conflit opposant des personnes, des thèses ou des positions divergentes ».

Source : <https://www.cnrtl.fr/definition/neutralit%C3%A9>

Principe de neutralité dans le service public : un éclairage intéressant sur la notion de neutralité :

« À l'origine, l'obligation de neutralité des agents publics est une construction jurisprudentielle. En effet, le juge administratif reconnaît l'existence d'un « devoir de stricte neutralité qui s'impose à tout agent collaborant à un service public » (1), justifié par la participation des agents publics au bon déroulement du service public. C'est ensuite en 2016 que le législateur est venu codifier cette obligation par la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires (2).

L'obligation de neutralité implique que les décisions prises par l'agent public soient dictées uniquement par l'intérêt du service public et non par ses convictions politiques, philosophiques ou religieuses. Dans ses relations avec ses collègues ou les usagers du service public, l'agent doit se montrer le plus neutre possible et les traiter de manière égale. Le principe de neutralité est tout autant significatif dans le cadre de l'école. L'école porte les valeurs de la République, au même titre que l'enseignant qui est nommé par la République ».

Source : <https://www.autonome-solidarite.fr/articles/le-principe-de-neutralite-des-fonctionnaires/>

- (1) [Conseil d'État 3 mai 1950, n° 98284, Demoiselle X](#)
- (2) [Loi n° 2016-483 du 20 avril 2016](#) relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires

XXI. Partage

1. Dans un premier sens, « partage » désigne l'action de diviser en plusieurs éléments distincts un ensemble : on peut ainsi partager un gâteau en plusieurs tranches ou un terrain en plusieurs lots

2. Il est possible aussi de « partager avec » lorsque celui qui partage transmet à quelqu'un d'autre, non pas un bien (au sens le plus large) qui lui vient d'autrui, mais une part de ce qu'il possède : si ce bien est un objet matériel parmi d'autres que l'on possède, du temps dont on dispose ou de l'argent, partager consiste à se séparer d'une partie de ce qu'on a au profit de quelqu'un d'autre ; mais on peut aussi partager dans ce sens un bien sans s'en défaire quand on transmet par exemple à quelqu'un une part des informations, des connaissances ou des savoir-faire que l'on a pu acquérir. Dans les deux cas, il y a transfert de ce qu'une personne possède à une autre.

3. Il existe un second sens du mot « partage » qui désigne le fait d'avoir ou de faire en commun quelque chose avec quelqu'un. Dans ce cas, on ne transmet plus quelque chose à d'autres, mais on participe (on prend part) à une réalité commune et, là aussi, on « partage avec » d'autres mais d'une autre manière. On peut ainsi partager le même logement, des sentiments, des centres d'intérêt, des valeurs, des opinions, des responsabilités ou des engagements divers... Il n'y a plus ici celui qui apporte et celui qui reçoit mais toutes les personnes concernées se retrouvent au sein d'une même réalité formant un tout.

Source : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2010-1-page-587.htm>

XXII. Respect

Sentiment qui porte à accorder à quelqu'un de la considération en raison de la valeur qu'on lui reconnaît.

Source : *Le Robert*

XXIII. Simplicité

Façon d'être naturelle et spontanée, sans affectation ni prétention ; caractère de celui qui a des goûts simples, sans excès de luxe, de raffinement

Source : <https://www.cnrtl.fr/definition/simplicit%C3%A9>

XXIV. Solidarité

Fait d'être solidaire ; relation entre personnes qui entraîne une obligation morale d'assistance mutuelle.

Source : Le Robert

C'est ce qui unit des personnes dans un sentiment d'entraide. Ces personnes se sentent liées car elles font partie de la même famille, ou vivent dans la même ville, le même pays, sur la même planète... Être solidaire, c'est le contraire d'être égoïste.

Source : <https://www.1jour1actu.com/france/cest-quoi-la-solidarite>

XXV. Tolérance

Attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir différente de celle qu'on adopte soi-même ; fait de respecter la liberté d'autrui en matière d'opinions.

XXVI. Notions qui ne sont pas des valeurs mais citées lors du CA

Santé

1. Bon état physiologique d'un être vivant, fonctionnement régulier et harmonieux de l'organisme.

Être plein de santé.

2. Fonctionnement plus ou moins harmonieux de l'organisme, sur une période assez longue.

Être en bonne ; en mauvaise santé (malade).

Source : Le Robert

Plaisir

Sensation ou émotion agréable, liée à la satisfaction d'un désir, d'un besoin matériel ou mental

Source : Le Robert

« Si nous plaçons le plaisir au rang d'une valeur, nous faisons comme si le plaisir était librement choisi alors que c'est lui qui conditionne notre échappement à la liberté. Cela suffit à notre sens pour disqualifier le plaisir comme une valeur.

Le plaisir n'est pas une valeur parce que nous ne choisissons pas de vivre selon le plaisir, c'est le plaisir qui nous fait choisir ».

Source : <http://www.dialogon.fr/articles/le-plaisir-et-la-reussite-sont-ils-des-valeurs->

Enrichissement (humain, social, personnel) :

La résultante de notre action ?

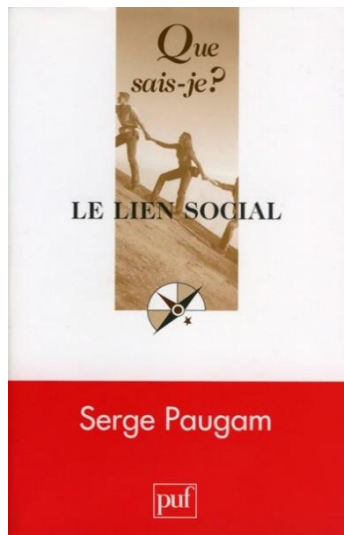
Fait de grandir, évoluer positivement en se nourrissant de son environnement, des expériences vécues, de ses relations, de ses lectures, réflexions... de tout ce qui pourrait nous apporter et nous faire progresser (Anne).

XXVII. Bibliographie et webographie suggérées pour les curieux

L'action des maisons des Jeunes et de la Culture de [Laurent Besse](#)

Dans [Informations sociales 2015/4 \(n° 190\)](#), pages 26 à 35

<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2015-4-page-26.htm>



Publication au sujet de l'éducation populaire :

https://www.decitre.fr/ebooks/entre-travail-educatif-et-citoyennete-l-animation-et-l-education-populaire-9791034606146_9791034606146_2.html

Des sites à conseiller :

La charte de l'éducation populaire : CNAJEP 2005

https://www.seine-et-marne.gouv.fr/content/download/24602/195416/file/charte_education_populaire.pdf :

Ici un site sur l'éducation populaire : <http://www.education-populaire.fr/definition/>

4. Annexe 3 : Le projet de développement 2021-2023

Les enjeux :

- Répondre au besoin des rivois et des adhérents de la MJC en maintenant un service de qualité mais aussi en développant des actions ne trouvant pas encore demande
- Être novateur, tout en maintenant et renforçant la qualité de ce que l'on propose déjà
- Assurer la pérennité de l'association en anticipant et en répondant à la demande
- Rester dans une notre logique d'amélioration continue
- Continuer la professionnalisation interne de la structure en développant, formant et structurant les RH
- Continuer à travailler en bonne cohérence et dans une logique collective avec nos partenaires locaux afin d'être au service des rivois : la ville de rives, les associations locales, les partenaires institutionnels et les partenaires économiques...

Les axes stratégiques :

3 axes stratégiques à décliner pour chaque secteur

Axe 1 : Développer l'offre pour anticiper, s'adapter à la demander et se positionner

Axe 2 : Mener une politique RH en adéquation avec le projet : restructuration interne, recrutements, formation, mobilisation

Axe 3 : Développer et diversifier les ressources financières permettant cette transformation

Concernant « l'enfance / jeunesse » : secteur le plus avancé et la priorité à court terme

Axe 1 : Développer l'offre pour anticiper, s'adapter à la demander et se positionner

1. Finaliser le diagnostic jeunesse et enfance
2. Déssectoriser l'enfance et la jeunesse pour constituer une équipe d'animation unie
3. Retravailler l'offre de la MJC :
 - a. Maintenir le niveau d'exigence pédagogique
 - b. Renforcer nos avantages concurrentiels
 - c. Pouvoir accueillir davantage d'ados et d'enfants
 - d. Créer une filière éducative 3-25 ans permettant une bonne cohérence entre les secteurs enfance et jeunesse et un projet éducatif global
 - i. Développer un axe 18-25 pour les accompagnements de projet (en articulation avec les PIJ/relai emploi...)
 - ii. Faire vivre la passerelle 11-13 et 17-20
 - iii. Continuer à développer la passerelle petite enfance/enfance avec les partenaires locaux (AIPE, RAM)
 - e. Développer des stages sportifs en faisant intervenir les associations sportives locales permettant ainsi de promouvoir leur discipline

- f. Prévoir des animations avec les enfants hors ALSH : anniversaires O déchet ? ateliers pédagogiques ? médiation culturelles dans les écoles ?

Axe 2 : Mener une politique RH en adéquation avec le projet : restructuration interne, recrutements, et renforcement des secteurs

- Créer un pôle « animation socioculturelle enfance-jeunesse » intégrant l'enfance et la jeunesse
- Créer un poste de « responsable du pôle animation enfance/jeunesse » pour coordonner, veiller à la cohérence, décharger les directeur d'ALSH, rechercher des financements
- Créer un poste d'animateur/trice enfance, en apprentissage (BP JEPS LTP) pour renforcer l'équipe au niveau enfance
- Revoir l'organisation du pôle animation au bénéfice d'une logique de « pôle » et non plus de secteur (enfance/ jeunesse) tout en veillant à ce que chacun conserve ses responsabilités.
- Aménager l'espace pour créer une équipe d'animation socioculturelle unie
- Continuer de mener une politique de formation des moyens humains, notamment en développant une formation en interne pour les animateurs CEE du centre de loisirs.

Axe 3 : Développer et diversifier les ressources financières permettant cette transformation

- Compter sur le soutien de la ville (à son niveau actuel)
- Compter sur l'autofinancement MJC qui, depuis 2017 parvient à générer des exercices bénéficiaires : une stratégie qui permet de concrétiser les projets
- S'appuyer sur la CAF dans le cadre des financements liés à la jeunesse (PS Jeune)
- Solliciter la DDCS pour un soutien lié aux jeunes 18-25 ans
- Développer des ressources nouvelles : fondations, appels à projet, dossier CAF handicap...)
- Créer des activités nouvelles
- Accueillir + d'enfants et d'ados (participation familles en hausse, PSO CAF en hausse)
- Continuer à avoir une gestion raisonnée et responsable des dépenses

Concernant la culture et l'évènementiel

Axe 1 : Développer l'offre pour anticiper, s'adapter à la demander et se positionner

- Continuer à développer des animations culturelles accessibles à tous et non réservées à un public initié, pour « faire venir à la culture »
- Contribuer à offrir aux rivois une vie locale riche en évènements
- Travailler en lien étroit avec la ville et définir ensemble une politique culturelle locale
- Améliorer la communication en modernisant les supports et toucher davantage de personnes

Axe 2 : Mener une politique RH en adéquation avec le projet

- Mobiliser les bénévoles et valoriser leur engagement
- Continuer à proposer des formations aux bénévoles
- Envisager à terme un poste de chargé d'animation culturelle (quid du financement)

Axe 3 : Développer et diversifier les ressources financières

- Identifier des ressources nouvelles pour palier la disparition éventuelle de la subvention départementale.
- S'inscrire dans les dispositifs existants du pays Voironnais : EAC (Education Artistique et Culturelle)
- Mettre en place une veille sur les subventions, appels à projet des fondations et autres fonds privés.
- Mener une politique de mécénat en démarchant les entreprises ayant une politique RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) au sein du pays voironnais

Concernant les activités régulières

Axe 1 : Développer l'offre pour anticiper, s'adapter à la demander et se positionner

- Continuer à proposer des activités traditionnelles
- Proposer chaque année des activités nouvelles, se renouveler en veillant à leur caractère inédit (bonne articulation avec les associations locales)

Axe 2 : Mener une politique RH en adéquation avec le projet

- Renforcer le sentiment d'appartenance des intervenants en favorisant la proximité des salles
- Continuer à former les intervenants et veiller au bien-être au travail

Axe 3 : Développer et diversifier les ressources financières

- Continuer à questionner les activités en fonction de leur fréquentation et de leur coût pour la MJC (tout en ayant une vision globale)
- Faire perdurer la commission d'arbitrage de septembre/octobre afin de statuer sur les activités posant question
- Rendre davantage accessibles les activités régulières aux familles en difficulté en travaillant avec le CCAS pour imaginer un soutien
- Maintenir la politique tarifaire (avantage des réductions si plusieurs activités) pour encourager l'accès à plusieurs pratiques

Axes de travail hors secteurs :

- Contexte du COVID : mise en sécurité des adhérents et des salariés et intervenants
- Développement des accompagnements d'adultes dans leur projet professionnel et mise en réseau d'adhérents
- Démarche MJC éco responsable et éco exemplaire

5. Bibliographie : pour aller plus loin

- Laurent Besse, *Les maisons des jeunes et de la culture, 1959-1981, de l'été des blousons noirs à l'été des Minguettes*, PUR, 2008.
- Christian Maurel, *Les MJC en France depuis la Libération. Genèse et enjeux*, thèse de sociologie, EHESS, 1992.
- Nathalie Boulbès, *MJC, un demi-siècle d'histoire*, INJEP, 2003.
- A.George et J. Pierson, *Des taudis au palais. Histoire d'une M.J.C. de Nancy*, Éditions MJC Saint Epvre, 2007
- *Éducation Populaire et origine des MJC et de leurs fédérations*. Document réalisé à l'occasion des 40 ans de la MJC-MPT François Rabelais de Savigny avec le concours de la Fédération des MJC en Ile-de-France, enrichi par Gilles Réminard, Directeur Territorial de l'Union Départementale des MJC en Essonne.